

Kelou Ploubêr

N°77
Juillet 2014





Tout d'abord, je tiens à remercier en mon nom et au nom de mes colistiers, tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance, pour mener la gestion de notre commune durant les six prochaines années.

Notre équipe est la rencontre de personnes de diverses opinions politiques, voulant œuvrer pour le bien être des Ploubezziennes et des Ploubezziens. Cette diversité est notre force. Notre équipe restera sans étiquette, n'en déplaît à nos opposants.

Cela fait maintenant plus de 90 jours que nous sommes au travail, une tâche certes difficile, mais très enrichissante, que nous assumons avec beaucoup d'enthousiasme. Nous mènerons ce challenge en ayant toujours à l'esprit le souci de l'intérêt général, dans le respect de tous.

Nos objectifs pour cette mandature sont : le travail, une gestion contrôlée de l'argent des contribuables, dans la plus grande transparence. Nous voulons être aux plus près des habitants, en restant à leur écoute. Notre souhait est de travailler pour que Ploubezze reste une commune où il fait bon vivre. Nous voulons que toutes les associations à vocation culturelles, humanitaires, sportives, scolaires, festives trouvent auprès de cette nouvelle municipalité toute l'aide et le soutien dont elles peuvent avoir besoin.

Notre priorité est de conduire à terme les différents projets déjà engagés par l'ancienne municipalité.

Le premier, sera la révision du PLU (Plan local d'urbanisme) sous la responsabilité du premier adjoint Gildas Nicolas. Notre choix structurant sera de préserver le foncier, en adéquation avec la volonté de l'Etat. L'un des moyens sera de privilégier la ZAC (Zone d'aménagement concertée) ainsi qu'une urbanisation densifiée au détriment d'un habitat dispersé, très coûteux en termes d'infrastructures (voiries, divers réseaux). Par ailleurs, il nous faut tenir compte de l'échec de la ZAC, qui n'a pas connu l'engouement espéré par l'ancienne municipalité. Le pari d'urbaniser en une seule fois 14 hectares était très risqué, avec des enjeux financiers trop importants à l'échelle d'une commune telle que la nôtre. Nous allons faire tout notre

possible pour trouver des acquéreurs, dans un contexte économique très difficile.

Le pôle médical, à ce jour est déficitaire. Notre souhait est de remplir les cellules disponibles dans un moindre délai, dans un souci de service rendu à la population, mais aussi afin d'éviter de faire supporter ce déficit au budget général de la commune

Les travaux de réhabilitation de la toiture de l'église seront entrepris, tels qu'ils avaient été prévus. Le lancement de l'opération a pris un certain retard, du fait de la défaillance du maître d'œuvre retenu.

Des travaux d'enrobés étaient réalisés depuis plusieurs années, ils seront poursuivis, avec une volonté plus ambitieuse car nous estimons ce domaine trop délaissé. Un premier programme a été arrêté à l'unanimité par le Conseil Municipal et sera mis en œuvre dans les prochains mois.

En ce qui concerne l'école, la réouverture d'une 8^{ème} classe a été refusée par l'académie, malgré une hausse des effectifs et en dépit d'une classe déjà existante.

La ville de Lannion nous a interpellé sur le fait que, depuis plusieurs années, un nombre grandissant d'enfants de Ploubezze intègre la filière bilingue de Lannion. Il semble que cela pose un réel problème à notre voisin et qu'il faille envisager une autre solution. Une demande de subvention avait été engagée pour l'agrandissement de l'école mais aucun projet n'a jamais été élaboré pour la concrétiser. L'interrogation sur la création d'une filière bilingue à Ploubezze s'invite donc dans notre actualité et nous l'examinerons avec attention.

Concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2013, un premier bilan peut être établi. Les dépenses engendrées sont de l'ordre de 100 000€ (salaires, prestations de services), ce chiffre ne tient pas compte de l'achat du pôle Saint Louis et de son aménagement. Pour la rentrée 2014, quelques adaptations techniques ont été apportées au dispositif, mais pour l'essentiel il sera reconduit.

En ce qui concerne la rénovation du Pôle enfance Saint Louis, plusieurs

problèmes ont été soulevés. Tout d'abord la présence de murelle dans les boiseries. L'état général de la toiture et du plancher de l'étage sont très peu satisfaisants. Toutes ces réalités seront à prendre en compte et la mise en conformité de ce bâtiment demandera du temps et de l'argent. Les mesures particulières de sécurité seront prises en compte, afin de garantir la protection des enfants.

Notre victoire et celle de Jean-Marie Bourgoïn à Ploulech a donné un éclairage nouveau sur le projet de la Rocade Sud de Lannion. Lors d'une réunion STICA (schéma de transport des Côtes d'Armor) j'ai constaté une nouvelle fois ma divergence avec Joel Le Jeune, mais nous avons réussi à convenir d'un rendez-vous. En effet, il me semble essentiel que les élus puissent échanger sur leurs divergences et sur leur vision du territoire afin d'arriver à un consensus qui servira l'intérêt général. Ce rendez-vous n'a pas eu lieu, Monsieur Le Jeune prétextant une parution dans la presse locale d'une tribune libre de l'association non à la rocade, a préféré fermer la porte à cette rencontre. Je déplore cette façon de faire, sachant que ce sujet sera traité en Conseil Communautaire dans les prochains mois et que ces instances ne sont pas propices à la recherche d'éventuels rapprochements. Tout élu digne de ce nom, a un engagement qu'il se doit d'assumer, s'il veut échapper à la stigmatisation et au sectarisme.

Notre équipe s'est constituée autour de la mise entre parenthèses des logiques de politique nationale et au profit de l'intérêt général des Ploubezziens. C'est dans ce sens que je souhaite la conduire pour développer nos projets. Pour les six années à venir, je compte sur votre soutien et votre coopération pour nous aider à atteindre les objectifs consensuels de notre programme, pour que Ploubezze reste une commune agréable à vivre.

Je vous souhaite de profiter pleinement de la période estivale.

Brigitte Gourhant

ÉDITORIAL

DOSSIER

Patrimoine local	1-2
Gros plan sur le sureau noir	3
Zones humides	3
Lotissement François Le Guillou	4
Programme de voirie 2014	4

VIE DE LA COMMUNE

Bibliothèque	5
Chapelle de Kerfons	5
Périmètre de protection	6

15th Cavalry	6
Cantine scolaire - Redadeg	7
Le Gouren	8
Centre aéré	9
Maquis de kerguiniou	9

ASSOCIATIONS

Jumelage - Ploubz'anim	10
ASELP	11
Min Ran	12
La Ruche artistique	12-13
US Ploubezze - Chasse - Rederrien	14
ACV - ASP22	15

Téléthon - Institut Curie	16
Mucoviscidose - Ass. Charlotte	17

MOT DE L'OPPOSITION 18

CONSEILS MUNICIPAUX 19-23

Directeur de la publication : Brigitte Gourhant, Maire
Responsable de la rédaction : Armèle Robin-Diot, conseillère déléguée à la Communication
Comité de rédaction :
Françoise Allain, Virginie Chauvel,
Catherine Goaziou, Louis Jégou,
Gabrielle Perrin, Armèle Robin-Diot,
Marie-Odile Rolland, Les associations de Ploubezze.
Crédit photos : Daniel Giraudon, Les associations de Ploubezze, Armèle R.D., Service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel © Région Bretagne, François Vanghent

INVENTAIRE DU PATRIMOINE LOCAL

Une conférence : « Architecture rurale en Bretagne : l'exemple de Ploubezre »

Depuis 2009, la Région Bretagne réalise un Inventaire du patrimoine culturel sur le territoire du Schéma de cohérence territoriale du Trégor. Sur ce territoire aux architectures rurales riches et variées, plus de 9 000 éléments bâtis ont déjà été recensés et environ 700 édifices ont fait l'objet d'études plus approfondies qui seront accessibles à tous via le portail de diffusion (<http://inventaire-patrimoine.region-bretagne.fr>).

A l'occasion des 50 ans de l'Inventaire du patrimoine, une série de visites et de conférences est proposée sur tout le territoire breton entre le 20 septembre et le 4 octobre 2014. Guillaume Lécullier, chargé d'études à l'Inventaire de la Région Bretagne animera une conférence permettant de découvrir les architectures et les paysages de la commune de Ploubezre et de restituer l'enquête qu'il a conduite entre février à juin 2014.

RDV à l'espace « Le Carec » à Ploubezre le vendredi 26 septembre à 18h.

Créé en 1964 à l'initiative d'André Malraux alors Ministre des affaires culturelles, et sous la compétence du Conseil Régional de Bretagne depuis 2007, le service de l'Inventaire du patrimoine culturel de Bretagne a pour but de recenser, étudier et faire connaître le patrimoine breton. A l'occasion des 50 ans du Service de l'Inventaire du patrimoine culturel, la Région Bretagne édite un ouvrage-événement intitulé : « Architecture rurale en Bretagne, 50 ans d'Inventaire du patrimoine » ; il témoigne de la richesse des fermes et maisons et par elles, de la société rurale.

Deux randonnées « patrimoine »

Du château de Kergrist à la chapelle de Runfao...



Chapelle de Runfao dédiée à Saint-Fiacre

C'est du remarquable château de Kergrist que cette randonnée patrimoine animée par Bernard Lozahic de l'Association Min Ran part à travers les bois en direction de Runfao. De l'ancien château fort, il ne reste plus que quelques vestiges mais la dimension stratégique de ce site dominant le Léguer

est évidente. La randonnée se poursuit par la découverte de la chapelle Saint-Fiacre (visite intérieure commentée) et de sa fontaine de dévotion.

RDV au château de Kergrist à Ploubezre le samedi 20 septembre à 14h.

Sur les traces de l'histoire du manoir de Kerhervé

Cette randonnée patrimoine inédite conduite par Paul-Gilles de Parscau se propose de partir sur les traces de l'histoire du manoir de Kerhervé. Elle rejoint la motte féodale et son moulin à eau établi le long du ruisseau de Kerlouzouen. Le retour se fera par la ferme de Kericoul.

Vraisemblablement fondé par Guillaume du Quélenec

au 15^e siècle, le manoir de Kerhervé est une véritable forteresse. Ces dernières années, ce site historique a connu une restauration exemplaire conduite par ses nouveaux propriétaires avec le soutien de la Fondation du patrimoine.

RDV au manoir de Kerhervé le dimanche 21 septembre à 14h.

Une animation

Hameau de Le Guirec : visite et traite des vaches

Donner les éléments pour comprendre le fonctionnement d'un hameau ancien, c'est

l'objectif de cette visite originale conduite par Catherine et Yves Goaziou de la ferme de Pen Ar Stang. A l'aide du cadastre de 1826, ils reconstituent l'histoire de ce lieu-dit qui comprenait une chapelle, deux croix et plusieurs fermes dont une dotée d'un logement de prêtre. La visite s'achève dans leur ferme par la traite des vaches.

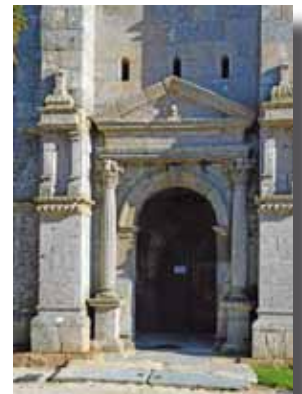
RDV au hameau de Le Guirec à Ploubezre le dimanche 21 septembre à 16h30.

Huit sites à visiter à l'occasion des Journées européennes du patrimoine

L'ensemble de ces sites est ouvert à la visite les samedi 20 et dimanche 21 septembre de 10h30 à 12h et de 14h à 18h. L'ancien «Café de la Gare» de Kercauzern est exceptionnellement ouvert les samedi et dimanche de 14h à 18h.

1. Église paroissiale Saint-Pierre et son mobilier

L'architecture de l'église paroissiale de Ploubezre témoigne d'une histoire multiséculaire : dans la nef, réutilisation de chapiteaux romans ; emploi d'un fenestrage gothique ; clocher-mur, tour et porte monumentale ouest datés de 1577 ; nef, abside, chœur, sacristie et chapelle latérale reconstruite au 19^e siècle. Foudroyé, le spectaculaire clocher a été reconstruit à partir de la plate-forme. A voir notamment à l'intérieur les fonts baptismaux, une chaire à prêcher réalisée en 1902 et un ensemble de peintures dite « l'armorial de Ploubezre ».



Porte ouest de l'église paroissiale

Visite commentée.

2. Chapelle de Kerfons et sa fontaine

A quelques kilomètres en amont de Lannion, la chapelle de Kerfons a été fondée sur les terres de l'ancien fief de Coatfrec. Cette chapelle rurale étonne par la mise en œuvre de deux langages architecturaux : le gothique flamboyant et la première Renaissance bretonne. Elle est inscrite au titre



Tour du manoir de Kerhervé



Chapelle de Kerfons

des Monuments historiques depuis 1910. S'il subsiste encore une douzaine de jubés de bois en Bretagne, celui de la chapelle de Kerfons est sans doute l'un des plus remarquables. Il est vraisemblablement l'œuvre d'un atelier morlaisien. Il a été classé Monuments historiques dès 1899.

Visite commentée.

3. Ensemble de Cinq croix

Les Cinq Croix (Ar Pemp Kroaz) de Ploubezre sont situées sur le carrefour de Ploubezre à Tonquédec. Il s'agit d'un ensemble de

croix en granite d'époques différentes. De nombreuses cartes postales les ont illustrées. Remarquable à l'échelle du Trégor, cet ensemble a été inscrit au titre des Monuments historiques dès 1925. A Plounérin (22), se dressent également les Trois croix de Pont Hir.

Visite libre uniquement.

4. Château de Kergrist et son parc

Situé à proximité immédiate du Léguer, le manoir de Kergrist (« la maison du Christ ») est une ancienne résidence seigneuriale remontant au 15^e siècle. Si vers le nord, on peut découvrir une façade et deux tours de style gothique, à l'est et au sud, on trouve des façades néo-classiques. A la fin du 18^e siècle, l'ancien manoir est devenu château – du moins en façade. Sur le cadastre de 1826, le tracé du jardin à la française en terrasse figure déjà. En 1861, Charles Huon de Penanster - conseiller général des Côtes-du-Nord, achète le domaine et le rénove. Depuis 1926, les façades du château de Kergrist font l'objet d'une inscription au titre des Monuments historiques.



Château de Kergrist, façade sud

Visite commentée des jardins par les élèves de l'école d'horticulture de Saint-Ilan (gratuite)

Visite guidée intérieure du château payante (contribution à l'entretien).

5. Manoir du Launay, sa statue de Saint-Yves, son four à pain et son pressoir à pommes

Orienté vers le levant et long de trente mètres, le manoir du Launay impressionne par son remarquable état de conservation. Il comporte des éléments stylistiques datables de la première moitié du 15^e siècle : fenêtres gothiques et portes basses. Depuis quelques années, ce manoir - l'un des plus anciens du Trégor, est devenue une ferme biologique réputée. La ferme familiale du Wern (« le marais ou l'aulnaie ») anime un marché de produits de la ferme tous les mardis.

Visite extérieure libre ou commentée.



Détail de l'ensemble des Cinq Croix

6. Anciennes fermes et puits de Coat Arzur

Trois logis de ferme figurent sur le cadastre de 1826 au lieu dit Coat Arzur. Le logis le plus ancien est celui situé le plus au sud. A l'intérieur subsiste le saloir mural éclairé par un petit jour. Situé au milieu de la cour, le puits à guérite et fronton triangulaire est typique du Trégor. De l'autre côté de la route se trouve *Convenant Guillermic*, un grand logis construit en deux phases.

Visite extérieure libre ou commentée.

7. Château fort de Coat Frec

Dominant Le Léguer, le château fort de Coat Frec a connu une histoire mouvementée : l'édifice primitif a été agrandi et reconstruit à partir de 1462 par Guillaume de Penhoët sur les ordres du duc de Bretagne. Occupé par le célèbre brigand Guy Éder de La Fontenelle pendant les Guerres de la Ligue (ce dernier fini rompu vif à Paris en 1602), le château est repris puis démantelé.

Pillé et ruiné, il est abandonné pendant près de quatre siècles à la végétation... L'édifice, inscrit au titre des Monuments historiques en 1927 est en cours de restauration. Ouvert exceptionnellement à l'occasion des Journées du patrimoine, le château de Coat Frec est un site historique remarquable à l'échelle de la Bretagne.

Visite commentée.

8. «Café de la Gare» de Kerauzern

La gare de Kerauzern était située entre celles de Plouaret-Trégor et Lannion. Mise en service en novembre 1881, elle a définitivement fermé en 1993. La maison de garde-barrières faisait également « bâtiment voyageur ». L'établissement de cette gare est dû à Charles Huon de Penanster, conseiller général des Côtes-du-Nord, député puis sénateur.

L'ancien «Café de la Gare» de Kerauzern ouvre une à deux fois par an : son histoire est racontée par Marie-Thérèse et Fanch Le Péru, écrivain et poète de langue bretonne. Ce café-épicerie a été aménagé en musée non officiel du commerce et des traditions trégoroises, on y trouve notamment un atelier de saboterie, une chambre d'écolier, une collection de jeux et de jouets ou des costumes du Trégor.

Visite commentée.

Légendes des illustrations / mention obligatoire

«Service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel (c) Région Bretagne».



Cour des fermes de Coat Arzur



Ancienne gare de Kerauzern

Gros plan sur...le sureau noir

Il est un arbuste mal connu et pourtant familier à beaucoup d'entre nous : c'est le Sureau Noir ou *Sambucus nigra*. Regardez bien, il est présent sur la plupart des talus ou en lisière de bois, pourvu que le sol ne soit pas trop acide.

Cette espèce a de nombreuses qualités et propriétés. Tout d'abord, observons le Sureau noir de loin : un port en boule dû à ses branches retombantes et un feuillage vert clair ponctué successivement de taches blanches pendant la floraison, se changeant en taches noires durant la période de fructification. Cela en fait un arbuste très décoratif.

Le Sureau noir a plus d'une corde à son arc. Il est très apprécié de tous les animaux des champs et des bois. Les insectes raffolent de son nectar, et les oiseaux, de ses baies. Ses branches contiennent de la moelle, une fois mortes et cassées, elles peuvent être un formidable hôtel à insectes. Planté au verger ou au jardin, il sera donc un réservoir de vie et de prédateurs naturels pour les ravageurs. Autrefois, les enfants en faisaient des pistolets, pistiolennou skao.

Enfin, pour les jardiniers et les gourmands, c'est l'arbre aux 2 ou 3 récoltes : récoltez ses fleurs pour en faire des beignets, de la limonade ou du sirop au goût très parfumé. Récoltez ses fruits pour en faire de délicieuses confitures. Attention toutefois à ne pas consommer les baies crues car elles sont toxiques. Et pour le jardin, les feuilles ont la faculté d'accélérer la décomposition du compost. En purin, elles ont même un effet contre les pucerons et le mildiou!

Que demander de plus ?

Ur voujenn skao

Pa vez gwisket a vez brao.

Un bouquet de sureau

Est beau quand il est vêtu.

Petañ koad zo ar muiañ jaovaj 'barzh ar c'hoad ?

Koad sko

- *Quelle espèce de bois sauvage trouve-t-on le plus dans le bois*

- *Le bois qui frappe-sureau (sko= sureau Et sko= frapper)*

Ar wezenn skao du

Kavet vez gwez skao hini du, Sambucus nigra, war ar c'hleuzioù pe war lez ar c'hoadoù gant ma ne vo ket re drenk an douar. Anavezet eo gant an dud met n'ouzer ket mat da betra c'hall servij, peseurt perzh mat a zo gantañ.

Da gentañ sellomp pizh deus ar skao du deus a bell : stumm ur voulenn en deus gant he brankoù a-zivilh hag he delioù glas-sklaer tarchoù gwenn warne pa vezont en o bleuñ hag a zeu da vezañ du gant koulz ar freuz. Ur vrous-gwezenn blijus da welet eo.

Meur a berzh mat en deus ar skao du. Plijout a ra kalz da loened ar parkeier hag ar c'hoadoù. Sot nay gant he nektar eo an amprevaned hag an evned a blij he boullou dezhe abominabl. Bouedenn a zo en he brankoù. Ur wech maro ha torret e c'hellont servij da annez d'an amprevaned. Plantet e-barzh ar jardin pe al liorz e vo ar wezenn skao ur bod ewit loened-preizh naturel a-enep gwasterien.

Erfin, ewit ar jardinerien hag ar begoù lipous, gwezenn an tri eost eo : kutuilhit he bleunioù ewit ober biniez, limonadez pe siros ur blaz frondus dezhañ. Tapit he freuz ewit ober konfitur deus ar c'hentañ. Diwallit koulskoude da nompas debriñ he boullou en kriz. Hag ewit ar jardino, bez' e c'hell he delioù buanaat breinadur an teil. Efedus int ivez evel hañvouez a-enep ar c'hwenn hag ar mildiou !

Ha petra ouzhpenn vije tu da c'houlenn ?



Lancement de l'inventaire des zones humides sur la commune

Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme, la commune lance l'inventaire des zones humides. Cet inventaire est porté par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Lannion. La chargée de mission va ainsi parcourir le territoire communal dès ce mois de juin. Ce travail d'inventaire s'effectue en concertation avec les exploitants agricoles et sera ensuite partagé avec l'ensemble de la population. Un groupe communal constitué d'élus, d'acteurs de la commune et d'agriculteurs est désigné afin de suivre cet inventaire.

Pour toute information relative à ce dossier, contacter le SAGE au 02.96.05.60.57



ZAC du bourg

Lotissement communal François Le Guillou

La commercialisation des lots commencée en juin 2013 s'est déroulée rapidement puisqu'en juin 2014, seuls 3 lots restent à vendre sur les 23 prévus en lots individuels.

Lots disponibles et prix (plan des lots) :

N° du LOT	Surface en m ²	Prix
3	421	25 585,28
7	567	35 117,06
8	573	35 117,06



Renseignements et réservations en Mairie

Tél : 02.96.47.15.51 mairie@ploubezre.fr

Les maisons individuelles sont pour la plupart en cours de construction. Les premiers habitants sont attendus à l'automne 2014.



Projet de logements locatifs sociaux

La commune a confié à la SA HLM BSB la construction d'une première tranche de 12 logements sociaux dans la ZAC du bourg face au cabinet médical. Le début des constructions est prévu à l'automne 2014 pour une prévision de livraison des logements début 2016.

Le programme voirie 2014

Le programme concernant l'enrobé de la voirie rurale 2014 est le suivant :

- Routes de :

- Kerguiniou (de Kerhuellan au Pont)
- Kerlipot
- Métairie (2 tronçons)
- Stang ar Garo
- Kernabat
- Impasse des Peupliers.

Le montant total s'élève à 152 000 euros TTC (Subventions à déduire).

Renforts d'Été pour les Services Techniques : 2 Candidats ont été retenus après entretien d'embauche.

Pour Juillet : Pierre Guillin -

Pour Août : Aurélien Le Faucheur

Cette 1^{ère} tranche comporte 12 logements dont 10 semi collectifs et 2 individuels :

- Bâtiment A 1 logement individuel T5 RDCH + 1 de 95 m²
- Bâtiment B 1 logement individuel T4 RDCH + 1 de 81 m²
- Bâtiment C : 2 logements superposés : 1 T3 RDCH de 64 m² et 1 T2 à l'étage de 56 m²
- Bâtiment D : 2 logements T3 superposés
- Bâtiment E : 2 T4 et 1 T3
- Bâtiment F : 2 T4 et 1 T3

Chaque logement bénéficiera d'un espace extérieur privatif, ceux du Rez de chaussée un jardin avec terrasse. Six logements disposeront également d'un garage ;

Les logements de l'étage auront des terrasses privatives sans partie commune avec escalier extérieur individuel.

La 2^{ème} tranche comportera 15 logements dont 1 seul individuel.

- Bâtiment G, H, I : 3 T4 et 3 T3
- Bâtiment J : 1 individuel
- Bâtiment K : 2 T3
- Bâtiment L : 2 T4 et 1 T3
- Bâtiment M : 2 T4 et 1 T3

Une voie carrossable sera créée au Nord de la parcelle afin de desservir la seconde rangée de logements et permettra de conserver la priorité aux piétons afin de desservir la seconde bande de logements ; un espace vert collectif sera aménagé en cœur d'îlot ainsi que des jardins familiaux.

Vie de la commune / Buhez ar gumun

Bibliothèque municipale

Bibliothèque municipale
Étage de la longère du CAREC
Rue du stade
22300 Ploubezre
Tel : 02 96 47 16 74

E-mail : bibliothèque-ploubezre@orange.fr
Responsable : Mme Le Jeune Anne Marie

La bibliothèque municipale se trouve à l'étage du CAREC.
L'accès se fait à partir du petit parking de la longère, la porte d'entrée se situe entre le sas d'entrée et la salle de la longère.
Nous sommes actuellement une équipe de 10 bénévoles pour vous accueillir :

Pour les scolaires : le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Pour le public : le lundi de 16h à 18h

Le mercredi et samedi de 10h à 12h

Pendant les vacances scolaires ouverture uniquement le mercredi de 10h à 12h

L'abonnement annuel est gratuit, la bibliothèque est informatisée, une carte est remise à chaque adhérent qui peut emprunter 5 livres + 1 CD ou 1 DVD ou 1 cassette pour la durée d'un mois ; tout livre, CD, DVD perdu doit être remplacé. Pour avoir le droit au passage du bibliobus de la B.C.A (Bibliothèque Centrale des Côtes D'Armor) la commune doit investir un budget minimum par habitant pour l'achat des livres, à cela s'ajoutent les frais de fonctionnement informatiques, fournitures et matériel. La BCA nous change 300 livres tous les 6 mois et tous les mois une navette nous change 15 livres selon des réservations demandées. Actuellement nous possédons 8119 livres (4145 jeunesse, 3914 adulte) ; La BCA nous prête 1497 documents (1332 livres, 165 CD et DVD). Nous avons 245 adhérents (125 jeunes, 110 adultes, 10 bénévoles) et 12 classes.

En 2013 nous avons fêté les 30 ans de la bibliothèque avec Josiane qui s'en est occupée pendant 28 ans.

Pour assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque, Laëtitia Cormillot (employée communale) intervient 4 matinées par semaine pour assurer la saisie des livres, l'achat de nouveaux livres. De plus, elle a suivi des formations autour des contes et du Kamishibai pour, à l'avenir, en faire profiter les plus petits notamment lors de ses interventions sur les temps de périscolaire. Une réunion trimestrielle est organisée afin de décider de l'achat de livres neufs en fonction des suggestions des lecteurs et de l'actualité littéraire.

Pour l'achat de nouveaux livres, nous faisons appel aux librairies locales et à quatre représentants de livres pour les demandes spéciales (gros caractères, livres du terroir, ouvrages en breton, livres enfants BD etc.).

Nous acceptons les dons de livres auprès des particuliers et si besoin, les redistribuons à des œuvres caritatives locales. Venez nous rendre visite à la bibliothèque, l'adhésion est gratuite pour tous, nous vous proposons des romans, bibliographies, documentaires, périodiques, des ouvrages écrits en breton et sur la Bretagne, nous avons aussi des DVD et des CD ; une salle avec un PC avec accès à internet est aussi à votre disposition aux heures de permanences.



Visites de la Chapelle de Kerfons



Comme chaque été la chapelle de Kerfons est ouverte du 15 juin au 15 septembre ainsi que le week-end des journées du patrimoine les 20 et 21 septembre prochains.

En juin et septembre la chapelle est fermée le mardi.

En juillet et août la chapelle est ouverte tous les jours de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00.

Vincent Couzigou, Claire Loeuille, Mathieu Chevalier, Mathilde Cosentino, Thibault Zimmermann, les guides saisonniers pour cette année, vous accueilleront pour vous présenter toutes les richesses et l'historique de la chapelle.

La visite de la chapelle est gratuite pour les habitants de Ploubezre sur présentation d'un justificatif de domicile.

Les tarifs restent inchangés. Tarif normal : 2€, tarif réduit 1,50€ (groupes de plus de 15 personnes, étudiants, chômeurs), gratuit pour les moins de 15 ans

Périmètres de protection modifiés autour de 3 monuments historiques

Après plusieurs échanges avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine des Côtes d'Armor, la modification des périmètres de protection existants autour de 3 Monuments Historiques est envisagée pour

- Le Clocher de l'Eglise : MH classé le 19/11/1910
- L'enclos du cimetière entourant l'Eglise : MH classé le 04/06/1930
- Les cinq Croix : MH inscrit 07/12/1925

Selon l'objectif exprimé « Lorsque la nature du monument ou de son environnement ne justifie pas un périmètre de 500 m, il s'agit de réduire le périmètre existant et de l'adapter de façon à désigner les ensembles d'immeubles et les espaces qui participent de l'environnement du monument pour en préserver le caractère ou contribuer à en améliorer la qualité ».

L'enquête publique sur la modification de ces 3 périmètres a lieu en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur, M. Alain TILLY par écrit à la Mairie de Ploubezre.

Du Lundi 23 juin 2014 au mercredi 23 juillet 2014 inclus.

Le commissaire enquêteur vous recevra lors de ses permanences en mairie :

Le lundi 23 juin 2014 de 9 à 12 H

Le mercredi 9 juillet 2014 de 9 à 12 H

Le mercredi 23 juillet 2014 de 14 à 17h.



15th Cavalry History Brittany Group



Du 08 au 15 Juin, à l'occasion du 70^{ème} Anniversaire du Débarquement et de la Libération, notre association a reçu une délégation Américaine forte de 07 de personnes, dont un Vétéran du 15th Cavalry, le Sergent James R. HANSON qui a participé à notre Libération en Août 1944 et qui a été grièvement blessé aux alentours de Saint-Malo; Les autres membres de la délégation étaient le Capitain Werner P. SCHULTZ, Président du 15th Cavalry, USA Chapter. Le Sergent Carl R. WHITE, Vice Président du 15th Cavalry USA, le Lieutenant de Vaisseau, Mike WICHNEWSKY de l'US Navy et son épouse Carmen, Tanya et Ray ARBACH, petits-enfants de James HANSON. Tous les Américains étaient logés chez les membres du 15th Cavalry.



Le lundi 9 juin, nous avons fait le voyage sur les plages du Débarquement et les autres lieux historiques du D. Day

Le reste de leur séjour était ponctué de multiples cérémonies, réceptions et visites dans plusieurs villes des Côtes d'Armor.

Plelo, Pleudihen sur Rance, Tréguier, Lezardrieux, Pleubian, Kerbors, Plouha, Ploubezre, Paimpol, et Loguivy de la Mer.

Nous avons également visité le Musée de la Résistance de Coat-Malouen.

Ces voyages et échanges ont pour but de maintenir les relations avec les Autorités Américaines, les Vétéranes et leurs familles et surtout dans les prochaines années lorsque les vétérans auront disparus. Et c'est à nous jeunes générations d'après-guerre de maintenir allumé le Flambeau de la Liberté.

Cantine scolaire

Depuis de nombreuses années, le restaurant scolaire travaille sur la proximité et la qualité des repas servis aux enfants de l'école. Aujourd'hui le bio est estimé à 10% du budget ; mais il est local. Les fournisseurs se situent dans un rayon de 50 km de Ploubezre.

Pour les viandes, le restaurant scolaire travaille avec la maison Audigou de Lannion en viandes nobles, et établissements Talhouet Lannion pour la volaille et le porc. Pour le reste le restaurant scolaire travaille avec des fournisseurs locaux avec pour consigne de privilégier les circuits les plus courts, le restaurant scolaire privilégie les produits frais en respectant les réglementations (gemrcn1, pnns2) et réglementations d'hygiène pour l'élaboration des grilles de menus avec une commission toutes les 5 semaines composées d'élus, de personnel de cuisine, d'ATSEM, et de parents d'élèves qui valident ensemble les menus proposés par le responsable de restauration. Nous sommes très attachés à travailler les produits frais, de saison et faire découvrir aux enfants les légumes d'hier et d'aujourd'hui. Au réfectoire, nous sommes derrière eux pour leur expliquer ce qu'ils mangent, nous avons banni des menus le cordon bleu et le poisson pané; nous préférons leur faire des escalopes panées par nos soins ou un filet de poisson frais meunière, c'est déjà plus intéressant pour le personnel de cuisine et meilleur pour les enfants. Quelques desserts sont fabriqués « maison » (riz au lait, gâteaux, tartelettes aux fruits, far etc.,...) nous tenons à faire une cuisine simple et familiale afin de limiter le gaspillage alimentaire tout en gardant la curiosité de faire découvrir de nouveaux mets aux enfants et tout ça pour un équilibre et la santé de nos chères petites têtes blondes !!

Boucherie Audigou	Bœuf, veau, agneau	Lannion 22
Charcuterie Talhouet	Porc, volaille	Lannion 22
Le Roy Muribanne	Fruits légumes	Lannion 22
Cozigou	eau	Lannion 22
Even	Produits laitiers	Ploudaniel 29
A2s	surgelées	Hennebont 56
Pomona epi saveur	Sec et conserves	Rennes 35
La marée pour tous	Poisson frais	Vezein le Coquet 35
Le mée	boulangerie	Ploubezre 22
Le briquer	boulangerie	Ploubezre 22
Intermarche	divers	Ploubezre 22
Benoit Allain	Lait bio	Ploubezre 22
Le Fustec	Pommes de terre bio	Plouaret 22
Grojean	Fruits, légumes bio	Plestin 22
Saliou	Pommes bio	Pluzunet 22
Hervo	Yaourt bio	Plounevez moedec 22
Peru	Camembert bio	Plouzelambre 22
Pascal Daniel	Kiwi bio	Kerbors 22

- 1- Groupe d'Etude des Marchés Restauration Collective et Nutrition (GEM RCN a établi une recommandation relative à la nutrition, celle-ci servant d'aide dans l'élaboration des cahiers des charges des contrats de restauration collective. Elle a pour but d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas.)
- 2- Programme National Nutrition Santé

REDADEG : la course pour la langue bretonne passe par Ploubezre

Ar Redadeg dre Bloubêr

Le samedi 24 mai, vers 22h30, la Redadeg a traversé le centre de Ploubezre. La course pour la langue bretonne a démarré le 24 mai de Morlaix, et s'est terminée le samedi 31 mai à Glomel, après un parcours de plus de 1500 km. Festive et populaire, elle traverse la Bretagne, de jour comme de nuit pour symboliser la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique, à travers les générations et les territoires. Pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne les kilomètres sont vendus et le bénéfice est redistribué.

Si une seule personne porte le témoin durant le kilomètre acheté, tout le monde peut s'associer à cette course. Ainsi, c'est un véritable peloton coloré et festif qui a traversé Ploubezre, de nuit, au son de la chanson officielle de la Redadeg 2014, composée par Alambig Elektrik.

Sur la commune, des représentants de l'association Min Ran, des familles Vandenbroucke et Bordiec, et des écoles Diwan ont porté le témoin et ont suivi le groupe jusqu'à Lannion, où un fest noz attendait les coureurs en face de la Poste.

La Redadeg a lieu tous les deux ans. Elle défend le principe « Brezhoneg ha plijadur » ! « langue bretonne et plaisir » ! On peut y courir en famille, entre amis ou collègues, déguisé, en musique, suivre la course à pied ou en rollers, en pous-

sette ou à vélo... L'essentiel est de participer, de s'amuser et c'est aussi l'occasion d'entendre, de faire entendre et d'utiliser le breton. Rendez-vous dans 2 ans !



Abred deus ar beure, d'ar sadorn 24 a viz Mae, e oa aet kuit ar rederien deus Montroulez hag e oant arriet e Groñvel ur zhunvezh war lerc'h, d'an 31 neuze, goude un droiad 1500 km. D'ar sadorn, war dro dek eur hanter eus an noz, en deus treuzet Ar Redadeg bourc'h Plouber. Treuzet o doa Breizh a-bezh, noz ha deiz, evit diskwel d'an

holl en un doare sklaer e talc'h ar Brezhoneg da vevañ e-touesk an dud n'hom Bro. Tu oa da brenañ peb kilometrad vit souten raktresoù tro dro d'hom yezh.

War gumun Ploubêr ez eo tud eus kevredigezh Min Rann, eus familhou Vandenbroucke ha Bordiec hag eus skoliou Diwan ar vro o doa douget ar vazh-test, ha kendalc'het gant ar strollad betek Lannuon ma oa bet aozet eno ur fest-noz evite.

Bep eil bloaz a vez aozet ar redadeg vit ar Brezhoneg, met ivez vit ar blijadur : 'gallout a rit redek gant ho familh, gant ho kamaladed pe ho kenlabourerien, treuzwisket, en eur c'hoari muzik, war droad, war roller, pe war velo. Ar pep pouezusañ eo kemer perzh ha plijadur, se 'zo un digarez mat evit klevet, lakaat da glevet hag implij yezh ar Vro, ar brezhoneg. Ken 'benn daou vloaz !

Le Gouren

Toutes les classes de l'école ont pratiqué la lutte bretonne = gouren cette année.

Qu'est ce que le gouren ?

Il s'agit d' une lutte Bretonne dont le but est de faire tomber son adversaire sur le dos.

Ce sport a été inventé au 4^{ème} siècle après JC.

C'était un jeu pratiqué par les paysans bretons après leur travail aux champs.

Ils portaient la tenue traditionnelle la « roched » et le « bragou » (chemise, pantalon court)

Les lutteurs portent aujourd'hui un pantalon noir qui s'arrête aux genoux et une chemise épaisse.

Qu'est ce qu'on a fait au gouren ?

Notre professeur, Guillaume, nous a initiés à différentes luttes pratiquées dans le monde.

Le gouren est une lutte qui se pratique debout. On accompagne la chute de son adversaire.

Nous avons enfilé une « rochette » = chemise en tissu épais pour pouvoir bien agripper notre adversaire.

Nous avons commencé par un rappel des règles :
On écoute.

On ne fait pas mal etc ...

Comme dans tous les sports, on respecte son adversaire.

Pour pratiquer ce sport, nous avons appris un vocabulaire spécial en breton :

Prestoc'h : signifie prêt ?

Ya : qui veut dire oui

Diben : qui signifie fin.



Après nous avons fait des prises :

Barrage avant

Barrage arrière etc ...

Puis nous avons fini par des jeux.

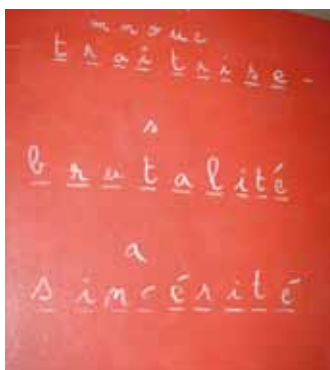
Au dernier cours, nous avons fait un jeu où il y avait 3 équipes :

1 qui arbitrait

1 qui gardait les cartes

1 qui essayait de les voler

Les cartes servaient à délivrer les prisonniers pour trouver une phrase du serment.



le serment

« Je jure de lutter en toute loyauté
Sans trahison et sans brutalité
Pour mon honneur et celui de mon pays
En témoignage de ma sincérité
Et pour suivre la coutume de mes ancêtres
Je tends à mon adversaire ma main et ma joue. »

La classe de CM2

Centre aéré

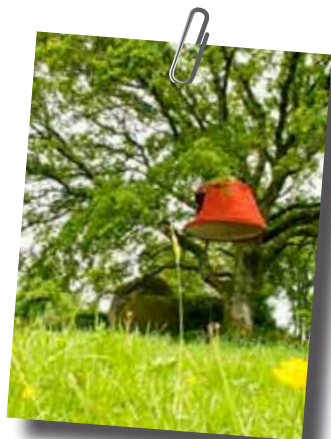
Le centre de loisirs de Ploubezre fonctionnera **du 7 juillet au 1^{er} aout 2014**, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 (garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30, temps sur lequel le personnel d'encadrement sera à la disposition des parents). Ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, **l'accueil se fera au groupe scolaire** le matin et les parents seront invités à retrouver leur enfant, **le soir au Pôle St Louis**. Les enfants seront encadrés par du personnel qualifié et diplômé, et comme par le passé, de multiples activités leur seront proposées. Chaque semaine sera organisée autour d'un thème spécifique. Les sorties plage auront lieu les mercredis de chaque semaine et des sorties ou activités plus particulières seront proposées pour marquer la fin de semaine (sortie au zoo, sortie récréée des 3 curés)

3 camps vous seront également proposés :

Du 15 au 18 juillet : CAMP à Châteaulin pour les enfants nés en 2007 et 2008 (24 places)

Du 21 au 25 juillet : CAMP à Châteaulin pour les enfants nés en 2005 et 2006 (24 places)

Du 21 au 25 juillet : CAMP à Trémargat pour les enfants nés entre 2002 et 2004 (24 places)



Canoë et kayak et une nuit en « plum'arbre » 2 activités à découvrir à Trémargat!!

commémoration du maquis de Kerguiniou

Jeudi 29 mai, entouré de sa famille, de ses amis, de l'amicale des Maquisards Nord 1 des Côtes-d'Armor, d'élus, M. François Tassel, dit « Le commandant Gilbert », a été médaillé officier de l'Ordre national du Mérite par le vice-président national du comité d'action de la Résistance, M. Pierre Demalvilain, le jour de la commémoration du 70^{ème} anniversaire du maquis de Kerguiniou.

Il y avait beaucoup de monde pour commémorer ce moment de l'histoire de Ploubezre. L'heure était au souvenir. Pas le souvenir dont on a la nostalgie, mais le souvenir qui permet de transmettre aux jeunes et aux moins jeunes qui n'ont pas connu la guerre et sa barbarie,



que tout cela ne doit plus recommencer. Des collégiens ont également participé à cette cérémonie en lisant des textes de témoignages.

A côté de la stèle en granit, un panneau en français et en anglais a été installé, afin de permettre à tous, passants ou randonneurs, de ne pas oublier que des femmes et des hommes ont payé de leur vie notre droit à la liberté.

Associations / Kevredigezhioù

Jumelage

Voyage au Pays de Galles pour des élèves du collège Charles Le Goffic

Les élèves de 5B et 5F ainsi que quelques élèves de 4A ont séjourné au Pays de Galles du 14 au 18 avril. Leur première journée a été consacrée à la visite de la ville jumelée avec Lannion : Caerphilly et son magnifique château.

Sur place, ils ont rencontré un membre du comité de jumelage qui a participé au débarquement en Normandie en 1944. Durant la semaine, ils se sont promenés à l'écomusée de St Fagans et ont visité la ville de Cardiff avec le Millenium stadium puis ils sont descendus à l'intérieur d'une mine dans la vallée Rhondda. Auparavant, ils avaient étudié en classe la dure vie des mineurs. Enfin, en rentrant par Portsmouth, ils sont allés à bord du HMS Victory, le vaisseau de lord Nelson.

A présent ils préparent une expo photos sur le pays de Galles où beaucoup espèrent retourner. Pour ce voyage, Le Comité de jumelage Lannion-Caerphilly/Ploubezre-Llanbradach a participé à son financement en octroyant une subvention de 300€.



Vice-Présidente du Comité de jumelage Lannion-Caerphilly/Ploubezre-Llanbradach, Marie-Annick Séveno qui s'était beaucoup investie dans l'association en prenant une part active dans son fonctionnement et dans l'organisation de ses activités culturelles nous a quitté brutalement le 23 mars dernier.

Marie-Annick, compagne de Jean-Jacques, était animée par la passion de l'histoire et de la culture de la Bretagne et au sein du Comité, elle avait à cœur de faire connaître la culture Galloise. Pour marquer les 20 ans du jumelage Lannion-Caerphilly en 2011, avec un groupe de membres du Comité, elle avait mis sur pied l'exposition « regards croisés » qui retrace 150 ans d'histoire commune des communautés bretonne et galloise. Ploubezrienne de cœur, elle a participé à de nombreux échanges en se rendant au pays de Galles et en hébergeant des familles Galloises. Elle a également pris une part très active dans la création des « semaines galloises. Son ouverture d'esprit dans tous les domaines (littérature, peinture, sciences...droits de l'homme) l'a amenée aussi à s'engager dans d'autres associations contre l'injustice, l'obscurantisme et toutes formes

d'exclusion. Tout ceci, n'a fait que renforcer notre sympathie et notre admiration à son égard.

Toujours souriante, coquette, chaleureuse, dévouée et soucieuse des autres, elle ne s'inquiétait pas assez d'elle-même... Elle aimait que les choses soient bien faites jusqu'au détail. En réunion, elle nous surprenait toujours avec ses multiples fiches couvertes de sa belle écriture d'enseignante. Toujours d'égale humeur, jamais un mot plus haut que l'autre c'était un réel plaisir d'être de travailler avec elle. Sous sa discrétion, elle cachait une très grande sensibilité, une redoutable énergie mais aussi une humeur joyeuse dans la convivialité du jumelage.

Ploubz'anim

Présidents : Ludivine Fegar et Jean-Yves Morvan dit «Casi»

Secrétaire : Janie Douane

Trésorier : Didier Bot

Adhérents : 15

Manifestations de l'année :

- Avril : loto

- Juin : fête de ploubezre

- Septembre : vide grenier au bourg

- Novembre : bébé-puces

Si vous souhaitez faire parti de l'association : renseignements au 06 66 78 10 33



ASELP

Siège Social : Mairie de Ploubezre 22300
N° SIRET 487 732 885 00016
Mail : aselp.ploubezre@neuf.fr
Tél : 02 96 47 10 08- 06 50 55 37 10

L'association ASELP est une association dynamique basée sur le respect avec ses 360 adhérents et 15 sections qui proposent des activités variées :

ANGLAIS : mercredi matin de 10h à 11h30 dispensé par Hélène Renvez et géré par Chantal Lamer à la salle Marie Curie (13 adhérents).

COUTURE : tous les mardis de 14h à 17h avec Ernestine Lamour et géré par Sylviane Baudont au club house (salle André Paugam) (13 adhérents).

CUISINE : tous les 15 jours : le lundi (2 cours) de 17h à 19h puis de 20h à 22h ; le mardi de 20h à 22h avec Ernestine Bescond et Micheline Descamp responsable et Mauricette Jaouen trésorière, dans la cuisine du CAREC (31 adhérents).

DESSIN : tous les 15 jours le mardi les cours sont dispensés par Jacqueline Denis de 19h à 21h dans la longère du CAREC (6 adhérents).

GYM DOUCE : 2 fois par semaine, le lundi de 14h à 15h puis le vendredi de 9h15 à 10h15 dans la salle André Paugam avec Hélène Guézennec (championne de France de gymnastique aérobic) Monique Pommelet responsable (67 adhérents).

GYM TONIC : tous les jeudis de 19h30 à 20h30 à la salle André Paugam animée par Nadine Le Dantec et Marie Armelle Droniou. Responsable Nicole Le Coq et Liliane Schmidt (30 adhérents).

INFORMATIQUE : 2 fois par semaine le mardi de 19h30 à 21h30 dispensé par Goeffray Le Damany et le mercredi par Jean François Le Bivic, salle Marie Curie (30 adhérents).

SCRAPBOOKING : 1 fois par mois le samedi de 14h à 17h30 avec Valérie Caoulan à la longère du CAREC (19 adhérents).

RELIURE : tous les mercredis matin de 10h à 12h avec Jean Jacques Battaglio dans la longère du CAREC (6 adhérents).

SCABBLE : Tous les lundis au club house de 14h à 17h avec Monique Rannou (24 adhérents).

TRICOT : tous les jeudis de 14h à 17h au club house avec Aline Faure et Marie le Bris comme animatrice (13 adhérents).

TENNIS DE TABLE : tous les lundis de 17h30 à 19h avec Patrice Frilay (10 adhérents).

YOGA : tous les lundis de 18h à 19h30 à la salle André Paugam avec Odile Bonnard.

Tous les jeudis de 16h45 à 18h15 avec Brigitte Dauphas. Elisabeth Roussarie est responsable et trésorière de la section (84 adhérents).

SOPHROLOGIE : Tous les lundis de 18h à 19h puis tous les jeudis de 18h45 à 19h45 avec Marie Line Vanghent (18 adhérents).

PILATES : tous les lundis de 13h30 à 14h30 à la salle du CAREC avec Peggy Le Guyader et Janig Le Moing (25 adhérents). Il faut savoir que certains adhérents pratiquent 2 activités ou plus.

Nous avons fêté les 30 ans de l'association le 15 mars dernier avec repas dansant et 150 personnes.



La vaccination pour une protection à vie

La MSA d'Armorique se mobilise cette année encore pour inciter à la vaccination du plus grand nombre de personnes.

Son objectif est d'aider ses assurés à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination parce qu'elle reste le seul moyen pour se protéger efficacement et durablement contre les maladies infectieuses.

Aujourd'hui encore de nombreuses épidémies persistent notamment en raison d'une couverture vaccinale insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes.

Face au phénomène de rappels de vaccination oubliés, ou de vaccinations qui n'existaient pas pendant l'enfance, la MSA d'Armorique invite chacun à faire le point sur ses vaccinations et à les mettre à jour si nécessaire. Même si certaines maladies sont devenues plus rares, les microbes qui en sont responsables circulent toujours. Tenir à jour ses

vaccins est indispensable pour se protéger soi-même mais aussi l'ensemble de la population.

Rougeole et méningite, des risques majeurs

La vaccination contre la méningite est une priorité en Bretagne où il existe un risque deux fois et demi plus élevé qu'ailleurs de contracter ce virus. Pourtant seulement un jeune de 20 à 24 ans sur dix est vacciné.

Si l'épidémie de rougeole constatée depuis plusieurs années est en recul dans notre région, il est néanmoins important de maintenir la vigilance dans la lutte contre cette maladie pour éviter qu'elle ne se propage à nouveau.

Pour plus d'informations, de nombreuses documentations sont disponibles dans les accueils de la MSA d'Armorique ou sur www.msa-armorique.fr ou parlez-en à votre médecin traitant

Min Ran

Que d'émotions cette année à MIN RAN, Marie-Annick du CA, Isabelle, et Jean-Yves du CA musicien de l'association, nous ont quittés.

La randonnée musicale du 6 juillet 2014, au départ de la Chapelle de Kerfons, est dédiée à Jean-Yves.

Elle est animée par de nombreux musiciens et chanteurs du Tregor.

Notre fest-deiz gratuit du 20 avril a eu un franc succès. Il était animé par les musiciens de l'association, ainsi que TRIO KSL, AR VOESTIG et AR VELEWENN du Centre Culturel Breton de Lannion (tous bénévoles).



AR REDADEG, la course de soutien aux écoles bretonnantes et aux projets en faveur du breton, est passée par Ploubezre le samedi 24 mai vers 22h30. L'association a acheté le kilomètre 49 à 100€ entre Poulanco et le bourg.

La sortie de fin d'année a eu lieu le dimanche 8 juin : le matin « Au fil de l'Odet » et l'après-midi LOCRONAN.

La Ruche Artistique



Enfants : garçons et filles 7 à 11 ans

La **CAPOEIRA** est un art martial afro-brésilien mais c'est aussi un jeu. Le Capoeiriste est à la fois danseur , acrobate , lutteur , musicien et comédien .

« Pas besoin d'avoir un gabarit de grand sportif pour pratiquer. La confrontation physique à l'autre se fait dans le respect de la personne, pour s'affirmer et transcender notre part de violence ».

Julien propose par groupe de 15 élèves cette nouvelle activité de notre association à la rentrée prochaine .

Une des spécificités de la Capoeira est son aspect ludique parce qu'elle englobe la musique et les chants ,

La pratique d'un instrument , la malice , son apprentissage par le jeu demeure une joie .

Contrairement à la plupart des arts martiaux , elle se pratique en groupe , c'est même au travers du groupe qu'elle acquiert toute sa dimension . Bien sûr on peut s'entraîner seul , mais il faut être au moins deux pour jouer , et idéalement beaucoup plus , pas seulement pour des raisons techniques , la pratique enseigne qu'il

s'agit d'une question d'énergie qui naît du partage et de l'enthousiasme d'une communauté de joueurs .



Entrez dans la roda de la CAPOEIRA avec Julien TERRIN

Pratique : cours collectifs de 1h30 salle de danse gymnase A PAUGAM

Contact : La Ruche Artistique 02 96 37 52 65 et 02 96 95 39 57





Découvrez le vitrail avec Aurélie HABASQUE-TOBIE Maître Vitrailliste

La Ruche Artistique propose dès la rentrée un atelier du vitrail sur 4 thèmes :

Restauration du patrimoine oublié, Vitrail libre, Fusing et Tiffany.

Un vitrail est une composition décorative ou iconographique formée à l'aide de pièces de verre coloré, prédécoupées selon un schéma précis. Aurélie rassure « *la pratique du vitrail est un art qui se pratique en atelier avec une progression adaptée à chacun et rapide pour le fusing* ».

La technique du **vitrail** est un procédé associant le plomb et le verre. Ce procédé utilise du verre plan, d'une épaisseur variant entre 1,5 mm et 5 mm, et des baguettes de plomb en forme de H couché. Les pièces de verre sont serties dans les plombs et l'ensemble est maintenu par des sou-

dures réalisées à chaque intersection des plombs.

Notre atelier de **restauration du patrimoine oublié** propose une remise en état d'origine de tous types de vitraux ou création. La dépose, la restauration en atelier et la repose se fait en groupe sur l'édifice. Le partenariat avec les collectivités propriétaires du patrimoine est une très bonne façon de préserver l'héritage culturel pour le futur.

L'atelier **Vitrail libre** nous fait découvrir les fondamentaux avec vos propres créations. Le tracé du dessin, calibrage, choix des couleurs, coupe du verre, grisaille, sertissage, soudage, masticage seront des mots familiers au plus vite. Le **Fusing** permet d'obtenir des pièces de création à la fois décoratives et fonctionnelles (art de la table). La magie

de la fusion permet aux verres colorés, posés les uns sur les autres de s'assembler.

Le thermoformage ajoute une dimension à la couleur. La fusion de vos pièces à 830° dans notre four à

fusion, nous donne le résultat en 24 heures.

Idéal pour la réalisation de votre décoration intérieur ou idée cadeau pour Noël.

La technique du **Tiffany** a pour but d'assembler des pièces de verre opalescent à l'aide de rubans de cuivre soudés à l'étain. En atelier vous réalisez : dômes, lampes et petits objets, coffrets

Aurélie vous accueille dès octobre pour partager l'« Art du vitrail » !!

Citation : « Il s'émouvait au souvenir d'une phrase de Beethoven ou d'un vitrail de Notre-Dame. »

Jules ROMAIN (Les hommes de bonne volonté 1932-1942)

Pratique : 2 ateliers collectifs de 12 adultes. 1 jour par mois par atelier

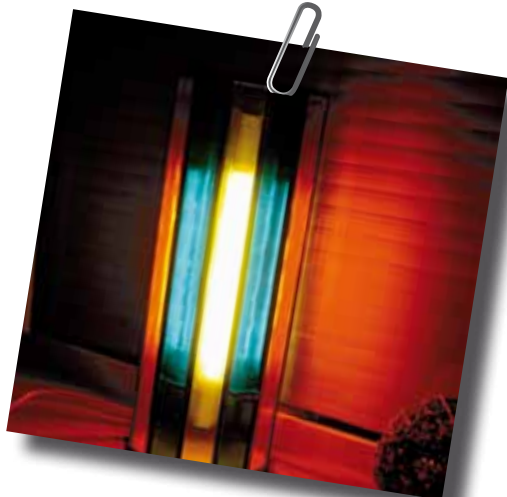
Lieu : Pôle St LOUIS PLOUBEZRE 22300

Contact : Aurélie HABASQUE-TOBIE

06 61 49 49 94

Association La Ruche Artistique 02 96 37 52 65 et 02 96 95 39 57

Forum association matinée du samedi 6 septembre salle A. PAUGAM



US PLOUBEZRE

Tournoi de l'école de foot USP.

Le 10 mai dernier, nous avons reçu 105 équipes, ce qui représente un record de participation.

Plus de 50 bénévoles mobilisés.

Le tournoi s'est très bien passé avec la victoire en u13 de Lannion et en u11 de Perros Guirec.

Merci à tous les bénévoles pour leur implication pour cette journée et félicitations à Mickaël Fomel qui, pour sa première année à la tête de l'école de foot, a préparé et géré ce tournoi d'une très belle manière.



SOCIETE DE CHASSE



Photo de la remise des médailles pour les chasseurs ayant plus de 50 ans de permis et ayant participé à la vie active de la société de chasse de Ploubezre.

Les médaillés sont :

- L'Hervé François en 2014.
- Thevenin Roland en 2014.
- Fomel François en 2013.

Rappels:

Les manifestations 2014 auront lieu:

- samedi 19 et dimanche 20 juillet 2014 concours de boules en doublettes au boulo-drome de Ploubezre.
- vendredi 15 août 2014 vide grenier avec plus de 200 participants et concours de boules le matin en pen eus pen et à partir de 15h en doublettes.

Pour les réservations concernant le vide grenier veuillez prendre contact au 02 96 47 15 64 ou au 02 96 47 17 14.

Les Rederien Ploubêr



TRAIL DES 2 RIVES A PLOUBEZRE

Malgré une météo quelque peu capricieuse, ce ne sont pas moins de 250 coureurs qui ont pris part à la septième édition du Trail des 2 Rives, organisée par l'association Rederien Plouber.

Empruntant les routes et chemins des communes de Ploubezre et Lannion, les 2 circuits de 7 et 14 km ont permis à chacun des participants d'apprécier les paysages de la vallée du Leguer.

Alternant chemins en sous-bois, berges sableuses et routes plus ou moins pentues, le parcours, plutôt technique, a offert un beau terrain de jeu aux trailers levés de bon matin.

Sur la course du 7 km à laquelle ont pris part 88 coureurs, ce sont Adrien DETENTE chez les hommes et Nathalie TAMIC chez les femmes qui se sont illustrés en bouclant le circuit en

respectivement 28 mn et 39 mn.

Sur le 14 km, Yoann GARULT (50 mn) et Charlotte PAYEN (1h04) terminait premiers de leur catégorie devant plus de 165 participants.

La remise des prix au vainqueurs et une tombola ont clôturé dans la bonne humeur la manifestation sportive.



Les Rederien Plouber et leur président Michel Person remercient chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de la course, ainsi que tous les sponsors qui ont contribué au succès de cette septième édition du Trail des 2 rives.

Rendez-vous est donné l'année prochaine pour une nouvelle édition

tout aussi conviviale et encore plus ensoleillée !

ACV PLOUBEZRE

Eh voilà c'est reparti pour une saison 2014 bien remplie à l'ACVP (l'amicale cyclo et vététistes de Ploubezre), On peut noter la bonne santé du club qui a vu cette année quelques jeunes rejoindre l'effectif et aussi un adhérent de marque en la personne de Dominique Lamouler le Président de la FFCT (Fédération Française de cyclotourisme)

Le Club compte actuellement 87 licenciés dont 24 femmes et 63 hommes, il est composé d'un groupe féminin et de 4 groupes masculins de différents niveaux et d'une section VTT. Les sorties régulières se font au départ de la place de la mairie tous les mercredis à 9h et tous les dimanches matin entre 7h45 et 9h selon la saison et la distance du circuit allant de 60 à 125Kms.

Le club qui privilégie la convivialité aux records sportifs, organise plusieurs sorties familiales dans l'année toujours très attendues. La sortie féminine en Avril et la sortie masculine en Octobre sont des weekends entiers entre filles ou garçons à découvrir absolument (ambiance garantie mais toujours avec le vélo). Tous les 2 ans le club part une semaine complète à la montagne, cette sortie organisée par Michel se fera cette année à Chorges



dans les Hautes Alpes. Il ne faut pas oublier non plus la soirée couscous fin Septembre à la salle du Carec qui rassemble toujours plus de 300 personnes

Mais l'ACVP donne aussi de son temps pour les actions à but humanitaire de notre commune de Ploubezre

La plus importante est bien sur la André Paugam (lutte contre le cancer). Cette année elle aura lieu le Dimanche matin 14 septembre, il s'agit d'une concentration cycliste (route et VTT) , course à pieds et randonnée. Cette manifestation est organisée par le Club avec l'aide de la municipalité, Jeannine nous honore toujours de sa présence avec ses bons mots d'encouragement et de remerciement à chacun. La représentation théâtrale contre la Mucoviscidose en février et le Téléthon de fin d'année complètent la liste. Nous participerons encore très très nombreux à la Pierre Le Bigault de Callac fin juin contre la Muco

Le club possède un site web où vous pouvez trouver toutes les d'informations sur la vie du club: <http://club.quomodo.com/ploubezre-cyclo/> comme le planning annuel de nos sorties, des photos, les dates des concentrations, météo ... toujours très utiles à tous et aux touristes de passage désirant trouver un club sympa pour leurs vacances ou plus.



ASP22

La saison sportive est terminée pour l'ASP22. 335 personnes ont participé au fitness, volley-ball ou éveil sportif. Comme toute association, vous pouvez vous y investir et faire profiter de vos bonnes idées ou suggestions. N'hésitez pas à nous contacter via le mail ou le site internet.

Contact : blog.asp22@gmail.com - Site : <http://www.asp22.fr/>



ASP22 Fitness/Zumba

Pour cette 2^{ème} année, 12h de cours ont été dispensés.

Nous essayons toujours de proposer des cours variés comme la Zumba, le step, circuit training, cardio, ...

Des stages ont également été proposés par Sophie durant les vacances.

Nous sommes en recherche de responsables pour les différents créneaux afin d'assurer un retour par rapport aux cours proposés.

N'hésitez pas à vous proposer, le but étant d'être au plus près des attentes des adhérents.



ASP22 Eveil sportif

40 petits Loup-Zèbres ont signé pour cette 3^{ème} rentrée. 2 groupes de 20 enfants (3/5 ans et 5/7 ans) pour cette reprise et une équipe de coaches qui s'est étoffée.

Le but de cette activité reste identique : s'amuser avec les enfants en s'essayant à toutes activités (Gym, athlé, ballon, ...)

Cette année, chaque enfant s'est vu offrir une gourde, nous sommes tous allés avec les parents à Royal Kids et une sortie à la Récré des 3 curés était prévu en juin. Et tout ça compris dans l'inscription de 20€.



ASP22 Volley-Ball

31 Loup-Zèbres dont 10 femmes ont participé à la séance du lundi soir avec toujours ce même esprit de convivialité. Cette année nous avons inscrits une équipe en championnat loisir qui a fièrement défendu les couleurs de Ploubezre. Venez essayer le volley-ball à Ploubezre ! vous ne serez pas déçu. Tous niveaux acceptés.

banque alimentaire des côtes d'Armor



Banque Alimentaire des Côtes d'Armor
Ensemble, aidons l'homme à se restaurer

Les 4 et 5 avril 2014 entre 1500 bénévoles se sont mobilisés dans tout le département nous permettant de récolter des denrées alimentaires et de produits d'hygiène !

Site : <http://pagesperso-orange.fr/banquealimentaire22/index.htm>

La banque alimentaire des côtes d'Armor dont le siège est au 126, rue de l'aérodrome 22300 LANNION est au cœur de l'aide alimentaire et constitue un élément clé de la réinsertion sociale.

L'association est engagée dans la lutte contre les difficultés de la vie en donnant aux hommes une restauration qui permet aux bénéficiaires de prendre le chemin vers de jours meilleurs.

Les collectes des denrées sont mises à disposition des CCAS comme c'est le cas pour Ploubezre.

La banque alimentaire entre dans le cadre des plans nationaux « Alimentation et Insertion » et « Nutrition Santé ».

A Ploubezre la commission personnes âgées solidarité et affaires sociales et la coordination des actions Humanitaires avec le concours de nombreux bénévoles organisent 2 collectes par année, la première fin novembre et la seconde au printemps à l'entrée du supermarché.

Pour les renseignements : contactez la mairie de Ploubezre



Bénévoles de la collecte au supermarché de Ploubezre (photo Télégramme)

La lutte contre le cancer avec l'Institut CURIE



**« Solidaires contre la maladie, volontaires pour la vaincre »
« La André PAUGAM 2013 »**

Grand succès pour notre participation du dimanche 8 septembre 2013

Trophée reçu par l'organisation !!!

Cette 23ème manifestation nationale de la lutte contre le cancer avec l'Institut Curie : « Courir pour la vie courir pour CURIE » est toujours pour la Commune de PLOUBEZRE un grand rendez-vous de la générosité et solidarité. La coordination des actions Sociales et Humanitaires remercie les donateurs.

Cette matinée a totalisé **19242 km** parcourus par nos 300 sportifs.

BRAVO aux organisateurs, aux sportifs et nombreux donateurs.

Le résultat financier avec **2133 €** collectés est la preuve de notre sensibilisation à la lutte contre le cancer. Cette somme a été intégralement versée à l'INSTITUT CURIE pour la recherche médicale avec les félicitations de l'association « Courir pour la vie courir pour CURIE » lors de la remise du trophée.

Le rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition du dimanche 14 septembre 2014 (MARCHEURS, TRAIL, VTT, CYCLOS)



Contre la MUCOVISCIDOSE la Vie sera plus Forte



Théâtre : « le technicien »

Dans le cadre des opérations de lutte contre la Mucoviscidose, la pièce « Le technicien » était jouée à Ploubezre au CAREC le vendredi 21 et dimanche 23 février 2014.

700 spectateurs ont répondu à l'invitation.

Nous pouvons dire que le public a pris son rendez-vous annuel d'intrigue et fous-rires en cascades avec Jean-paul Gourlay et sa roupe « L'Entracte » de Maël-Carhaix.

4250 € c'est la totalité des recettes reversée par la coordination des actions Humanitaires de Ploubezre à l'association « LE TREGOR CONTRE LA MUCO -Pierre Le Bigaut » .

Cette soirée spectacle est un excellent moyen de contribuer à la lutte contre la Mucoviscidose.



Association CHARLOTTE

L'association Charlotte a été créée en 1998 afin de récolter des fonds et de permettre à Charlotte handicapée moteur cérébrale âgée aujourd'hui de 18 ans de suivre des méthodes de stimulations, en France et à l'étranger, qui ne sont pas prises en charge en France.

L'association nous a permis de faire plusieurs méthodes aux Etats-Unis, en Italie, en Allemagne, en France et depuis 2009 en Espagne à Barcelone.

En 2009 Charlotte s'est rendu pour la première fois à Barcelone afin de subir une intervention chirurgicale pratiquée par le Docteur Nazarov qui consiste à traiter ses problèmes musculaires. Le traitement consiste à réaliser des opérations sous-cutanées (fermées), qui sont pratiquées avec un scalpel fin, en sectionnant seulement les fibres pathologiques qui limitent les mouvements.

Charlotte a subi 3 fois cette intervention (mars 2009, septembre 2010 et avril 2013) qui a beaucoup amélioré son état physique.

Depuis Novembre 2011 nous nous rendons deux fois trois semaines par an au centre Essentis de Barcelone. La méthode Essentis est un programme intensif et pluridisciplinaire de neuro-réhabilitation. La méthode ne suit pas un protocole, mais s'adapte à

l'individualité de chaque enfant, à raison de 4 heures par jour, 5 jours par semaine.

Les activités sur place sont :

- de l'ostéopathie.
- de l'acupuncture.
- travail avec des kinés. (différents ateliers)
- rééducation en piscine.



Après chaque intensif, les parents reçoivent un compte-rendu écrit et une vidéo des différents ateliers, pour pouvoir continuer à la maison le travail entrepris.

L'association organise une fois par an (18 octobre 2014) un couscous afin de récolter des fonds qui nous permettent de continuer la thérapie de Charlotte.

Aussi l'année dernière l'USP et Plouz'anim nous ont fait chacun un généreux don et nous les en remercions.

Nous remercions aussi toutes les personnes fidèles à notre cause en participant au repas ou en nous offrant des dons, ainsi que tous les bénévoles qui viennent aider Charlotte tous les jours depuis 15 ans.

Contact : Roselyne Daniel
11 rue Ernest Renan
22300 PLOUBEZRE
Tel : 0296471595

Le mot de l'opposition Ger an tu-enep

Sous le choc, mais pas abattus !

Ploubezre sort d'un choc électoral. Contre toute attente, à la surprise de beaucoup, la municipalité sortante de Gauche vient de connaître un revers électoral, alors qu'elle présentait un bilan exceptionnel. Un nouveau programme ambitieux présageait des perspectives toujours plus dynamiques pour Ploubezre. Mais, voilà, le verdict des urnes est tombé dans un contexte politique difficile et avec une conjonction de raisons diverses dont le projet de rocade de l'agglomération sur notre commune. C'est la loi de la démocratie, et en bons républicains nous devons bien entendu l'accepter. Au delà de notre propre déception, nous pensons à celle de notre électorat. Nous tenons à remercier tout particulièrement les personnes qui nous ont apportés

leur suffrage, leur confiance, ainsi que les nombreux soutiens au lendemain de l'élection. Aujourd'hui une nouvelle page s'ouvre à Ploubezre. D'autres s'ouvriront demain et nous comptons sur vous pour les écrire de nouveau ensemble avec les forces de Gauche et de Progrès de Ploubezre.

Dans l'attente, la nouvelle majorité a trouvé une commune en pleine expansion, avec une situation saine et des projets engagés pour maintenir le dynamisme de Ploubezre.

Dorénavant, nous, élus de l'opposition, veillerons à ce que les actions lancées lors du précédent mandat soient poursuivies dans tous les domaines.

Maîtrisant enfin le foncier autour du bourg (près de 10 ans de procédures), la nouvelle municipalité devra faire de l'aménagement de la ZAC sa priorité. Son développement est essentiel pour le renforcement de l'attractivité commerciale y compris du centre bourg. Ainsi, après le succès du premier lotissement communal « François LE GUILLOUX », il est urgent de s'atteler aux travaux d'aménagement d'un nouvel îlot pour des constructions individuelles, de réaliser les programmes de logements sociaux déjà engagés, mais aussi de maintenir des contacts avec différents opérateurs privés et publics de l'habitat pour la mise en place de nouveaux programmes vu les délais importants d'instruction

et de financement.

Notre autre préoccupation sera la priorité accordée au fonctionnement et aux infrastructures de l'école publique. Nous envisageons une extension pour de nouvelles classes et le restaurant scolaire. Les activités périscolaires gratuites, très appréciées des enfants et des parents, devront rester des prestations de qualité en maintenant du personnel qualifié. Par ailleurs, nous rappelons que l'aménagement du parking du CAREC était prévu pour la rentrée de septembre 2014 afin d'apporter de la sécurité et de répondre à l'attente des parents (engagement pris devant les conseils d'école).

D'autres chantiers étaient sur le point de démarrer telle la révision du PLU ou encore l'étude d'une Zone Artisanale communautaire

... D'autres sujets plus délicats devront être abordés prochainement en toute sérénité comme le désenclavement sud du Trégor par la RD11 qui ne peut que passer par notre commune. Nous n'avons jamais caché notre priorité de raccorder Boutil (route de Guingamp) à Quillero, puis de réaliser les déviations de Ploubezre et Plouaret. Il appartiendra à chacun d'assumer ses responsabilités le moment venu (après les études) et de choisir l'intérêt général : tel est l'enjeu pour l'avenir du Trégor !

Oui, nous souhaitons demeurer des acteurs engagés et à votre écoute. Nous ne concevons pas notre rôle comme celui d'une opposition systématique. Nous souhaitons mettre à profit notre expérience et nos compétences personnelles et collectives au service de Ploubezre, dans un esprit collaboratif et dans un climat serein avec la majorité.

Encore sous le choc, mais pas abattus, les élus des Forces de Gauche et de Progrès sont toujours animés par cette soif de servir leur commune afin de maintenir l'essor de Ploubezre dans un Trégor plus fort !

Les élus des Forces de gauche et de progrès

Pour nous écrire : gauche.cmploubezre@gmail.com



Recensement



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge,

troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?

Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur **les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaitre cette étape et la faire connaître est important.

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

L'essentiel des Conseils Municipaux

Ar pep brassañ eus kuzulioù ar gumun

Conseil Municipal du 28 mars 2014

1) Installation du conseil municipal :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Yves MENOÛ, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections municipales et a déclaré installer dans leur fonction les membres de l'assemblée ainsi constituée.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Mlle Audeline LE LOARER.

Monsieur Louis JEGOU, le plus âgé des membres présents du conseil municipal, a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré vingt trois conseillers.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus
GOURHANT Brigitte	18
PERRIN Gabrielle	5

Proclamation de l'élection du maire :

Madame Brigitte GOURHANT a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

Conseil Municipal du 14 avril 2014

Madame le Maire communique à l'assemblée les points qu'elle envisage de développer en affaires diverses (voir ces points au 8 ci-dessous). Madame PERRIN demande que soit ajoutée à ces questions, celle du « Développement Durable dans les services » qu'elle se propose de développer. L'assemblée approuve l'examen de l'ensemble des points proposés.

1) Procès verbal de la séance précédente :

Madame PERRIN ayant formulé plusieurs observations sur le procès verbal de la séance du 28 mars 2014, sa signature est reportée.

2) Commissions municipales :

Madame le Maire communique la liste des Commissions qu'elle propose de soumettre à l'approbation du conseil municipal et rappelle que le Maire préside de droit chaque commission. Par ailleurs, elle invite les personnes extérieures à l'assemblée à s'inscrire en Mairie, afin que leur candidature aux Comités consultatifs puisse être étudiée.

Madame PERRIN intervient sur le démarchage de personnes non élus en vue de leur intégration aux Commissions. Monsieur NICOLAS indique que cette démarche a été faite en vue de la constitution des Comités Consultatifs, dont la mise en place n'est pas prévue à l'ordre du jour. Puis Monsieur MENOÛ intervient pour relever que la presse a communiqué la liste des Commissions avant que l'assem-

blée n'en ait été informée, contrairement à l'usage des précédentes assemblées. Par ailleurs, il demande que le périmètre des Commissions soit précisé.

Monsieur NICOLAS présente alors la commission « Aménagement, Urbanisme, ... » et indique qu'elle est stratégique, qu'il souhaite s'affranchir des pratiques et habitudes antérieures pour renouveler l'approche de la commune sur ses dossiers et, qu'en conséquence, il ne souhaite pas que, dans un premier temps, compte tenu des polémiques apparues dans la presse ou déjà relevées en séance, elle soit ouverte aux membres de l'opposition. Il précise que cette position est temporaire et sera revue en fonction du comportement de la minorité, et notamment, en considération du caractère constructif des propositions qui seront relevées.

Suivent des échanges sur la légitimité de cette approche, Monsieur MENOÛ souhaitant que l'opposition soit représentée sur la révision du PLU et demande, en conséquence, que cette Commission soit ouverte à l'ensemble des membres de l'assemblée. Monsieur NICOLAS observe pour sa part que la contestation se fait d'emblée, dès les premières questions soumises à l'assemblée, qu'elle se fait systématiquement et point par point, et qu'en conséquence cette manière de faire ne permet pas d'envisager un travail de commission serein et donc ne permet pas d'ouvrir

1^{er} Adjoint : Gildas NICOLAS (chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat, des Equipements structurants)

2^{ème} Adjoint : Catherine GOAZIOU (chargée de la Petite enfance, des Affaires scolaires et Périscolaires)

3^{ème} Adjoint : Annaëlle LE MAU (chargée des Personnes Agées, de la Solidarité et des Affaires Sociales)

4^{ème} Adjoint : Marie Pierre LE CARLUER (chargée des Finances)

5^{ème} Adjoint : Yves LE DROUMAGUET (chargé de l'Agriculture, des Travaux, de la Voirie, du Cadre de Vie)

6^{ème} Adjoint : François VANGHENT (chargé de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable)

Conseiller Municipal Délégué : Louis JEGOU (chargé de la Culture, de la Vie Associative)

Conseiller Municipal Délégué : Frédéric LE FOLL (chargé de la Jeunesse et des Sports)

Conseiller Municipal Délégué : Armèle ROBIN-DIOT (chargée du Tourisme, de la Communication et de l'Information)

toutes les Commissions. C'est pourquoi, il maintient sa position. Suivent des échanges au cours desquels les commissions suivantes sont mises en place :

Commission Aménagement, Urbanisme et Habitat, Equipements structurants :

Vice-Président, 1^{er} Adjoint : Gildas NICOLAS ;

François VANGHENT, David BLANCHARD, Gilles ROPARS, Jean François GOAZIOU, Jean-Yves MENO (suppléant : Jérôme MASSÉ).

La composition de la commission est approuvée par 18 voix pour et 5 contre

Commission Petite enfance, Affaires scolaires et Péri-scolaires :

Vice-Président, 2^{ème} Adjoint : Catherine GOAZIOU ;

Frédéric LE FOLL, Annaëlle LE MAU, David BLANCHARD, Rozenn LISSILLOUR MENGUY, Virginie CHAUVEL (Suppléant : Michel LE MANAC'H).

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité.

Commission Personnes Agées, Solidarité et Affaires Sociales :

Vice-Président, 3^{ème} Adjoint : Annaëlle LE MAU ;

Marie Odile ROLLAND, Catherine GOAZIOU, Françoise ALLAIN, Rozenn LISSILLOUR MENGUY, Louis JEGOU, Gabrielle PERRIN et Michel LE MANAC'H.

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité.

Commission Finances :

Vice-Président, 4^{ème} Adjoint : Marie-Pierre LE CARLUER ;

Ensemble des Maire, Adjoint, Conseillers Municipaux délégués, ainsi que Jean François GOAZIOU et Jérôme MASSE (Suppléant : Gabrielle PERRIN).

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité.

Commission Commerce, Artisanat :

Président : Brigitte GOURHANT ;

Gildas NICOLAS, Audeline LE LOARER, Gilles ROPARS, David BLANCHARD, Marie Pierre LE CARLUER, Virginie CHAUVEL et Jean Yves MENO.

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité.

Commission Agriculture, Travaux, Voirie, Cadre de Vie :

Vice-Président, 5^{ème} Adjoint : Yves LE DROUMAGUET ;

Frédéric LE FOLL, François VANGHENT, Jean François GOAZIOU, Aurélio FERREIRA-GOMES, David BLANCHARD, Jérôme MASSE (Suppléant : Michel LE MANAC'H).

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité.

Commission Ecologie, Développement et Aménagement Durable :

Vice-Président, 6^{ème} Adjoint : François VANGHENT ;

Gildas NICOLAS, Anaëlle LE MAU, Yves LE DROUMAGUET, Jean François GOAZIOU, Gilles ROPARS, Jérôme MASSE et Gabrielle PERRIN.

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité.

Commission Culture, Vie Associative :

Vice-Président, Conseiller Municipal Délégué : Louis JEGOU ;

Françoise ALLAIN, Rozenn LISSILLOUR MENGUY, Marie Odile ROLLAND, Virginie CHAUVEL, Michel LE MANAC'H.

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité.

Commission Jeunesse et Sports :

Vice-Président, Conseiller Municipal Délégué : Frédéric LE FOLL ;

Audeline LE LOARER, Aurélio FERREIRA-GOMES, Catherine GOAZIOU, Michel LE MANAC'H et Jérôme MASSE.

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité.

Commission Tourisme, Communication et Information :

Vice-Président, Conseiller Municipal Délégué : Armèle ROBIN-DIOT ;

Catherine GOAZIOU, Louis JEGOU, Françoise ALLAIN, Marie Odile ROLLAND, Virginie CHAUVEL et Gabrielle PERRIN.

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité.

3) Désignation des délégués communaux :

A) Délégués du Conseil Municipal au CCAS :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 5 (outre le Maire) le nombre de ses délégués au CCAS. Par ailleurs, il fixe à 5 le nombre des membres extérieurs désignés par le Maire.

Madame PERRIN intervient pour demander qu'une liste commune soit présentée, comportant 2 membres de l'opposition. Madame Le Maire et Madame LE MAU observent que cette proposition ne correspond pas à la composition de l'assemblée et ne reflète manifestement pas le résultat du vote qui en résulterait. Elles font part de leur souhait qu'une liste unique comportant 1 membre de l'opposition soit présentée aux suffrages de l'assemblée, ce que rejette la minorité.

En conséquence, à l'appel du Maire, les listes suivantes sont soumises au vote de l'assemblée :

Liste composée de :

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| - Annaëlle LE MAU | - Marie Odile ROLLAND |
| - Catherine GOAZIOU | - Françoise ALLAIN |
| - Louis JEGOU | |

Liste composée de :

- | | |
|---------------------|--------------------|
| - Michel LE MANAC'H | - Gabrielle PERRIN |
| - Jean Yves MENO | - Virginie CHAUVEL |
| - Jérôme MASSE | |

L'assemblée désigne ses assesseurs en la personne de Virginie CHAUVEL et David BLANCHARD. Les votes suivants sont comptabilisés :

Liste Annaëlle LE MAU : 18 Liste Michel LE MANAC'H : 5

En conséquence, les délégués de l'assemblée au sein du **Centre Communal d'Action Sociale** sont :

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| - Anaëlle LE MAU | - Marie Odile ROLLAND |
| - Catherine GOAZIOU | - Françoise ALLAIN |
| - Michel LE MANAC'H | |

Puis Madame PERRIN demande la position de la majorité sur les membres extérieurs du CCAS pour leur nomination. Suit un échange au cours duquel Madame Le Maire précise qu'ils ne sont pas désignés en Conseil Municipal, mais sont nommés par arrêté. Ceux-ci seront donc pris dans les prochaines semaines, avant le vote du budget.

B) Autres délégués du Conseil Municipal :

Le Conseil municipal arrête ensuite, à l'unanimité (18 voix pour, 5 abstentions - Mmes CHAUVEL et PERRIN, Mrs LE MANAC'H, MASSE et MENOÛ), la liste de ses délégués au sein des syndicats, organismes de coopération intercommunale ou assemblées suivantes :

Délégués au **Comité Cantonal d'Aide Ménagère :**

Titulaires : - Maire et Adjoint chargé du CCAS (membres de droit).

Délégués au **Centre National d'Action Sociale :**

Titulaires : - Brigitte GOURHANT - Gildas NICOLAS

Délégués **Centre Départemental de Gestion 22 :**

Titulaires : - Brigitte GOURHANT - Gildas NICOLAS

Délégués au **Syndicat Départemental d'Énergie :**

Titulaire : - François VANGHENT
Suppléant : Jean François GOAZIOU

Délégués au **Syndicat Dép. d'Alimentation en Eau Potable** des Côtes d'Armor:

Titulaire : Yves LE DROUMAGUET
Suppléant : Frédéric LE FOLL

Délégués auprès du **Comité de Jumelage :**

- Gildas NICOLAS - Armèle ROBIN-DIOT
- David BLANCHARD - Louis JEGOU
- Audeline LE LOARER

Délégués au sein de **l'Association pour la protection et la mise en valeur de la Vallée du Léguer :**

Titulaires :

François VANGHENT (représentant de la commune au Conseil d'Administration) ;
Frédéric LE FOLL (son suppléant au Conseil d'Administration) ;
Brigitte GOURHANT ;

Délégués au sein du **Comité de Pilotage du Bassin Versant du Léguer :**

Titulaire : François VANGHENT
Suppléant : Frédéric LE FOLL

4) Indemnités de fonction du Maire et des adjoints :

Vu les articles L 2123-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, après un échange initié par Mme PERRIN et Monsieur MENOÛ sur le détail du calcul de l'enveloppe indemnitaire, son augmentation et la pertinence de celle-ci, par 18 pour et 5 contre :

- adopte les dispositions ci-après concernant les indemnités de fonction :

- **Indemnité du Maire :** 94 % de l'indemnité maximale des Maires des Communes de 3 500 à 9 999 habitants, soit 51,7 % de l'indice brut 1015 (soit, à titre indicatif, indice majoré 821) ;

- **Indemnité du 1^{er} adjoint :** 94 % de l'indemnité maximale des Adjointes des Communes de 3 500 à 9 999 habitants, soit 20,68 % de l'indice brut 1015 ;

- **Indemnité des 5 autres adjoints :** 75,2 % de l'indemnité maximale des Adjointes des Communes de 3 500 à 9 999 habitants soit 16,54 % de l'indice brut 1015 ;

- **Indemnité des 3 Conseillers délégués :** 47 % de l'indemnité maximale des Adjointes des Communes de 3 500 à 9 999 habitants soit 10,34 % de l'indice brut 1015 ;

- fixe au 1^{er} avril 2014 la date d'effet de ce nouveau régime.

5) Projet de 8^{ème} classe :

Madame Le Maire fait part à l'assemblée de son échange avec Mme LE BROZEC, Inspecteur de l'Éducation Nationale

sur le projet de création de classe dans l'éventualité d'un effectif en croissance. Elle indique que la décision de l'Inspection se ferait le jeudi 17 avril, à 8 h 30 à l'Inspection Académique, à Saint Brieux et invite l'assemblée et les parents à se manifester à cette occasion.

Puis, à l'invitation du Maire, Catherine GOAZIOU fait part des arguments envisagés pour la création de la classe, savoir des pièces de petite taille (49 m²) dans l'école et donc une densité élevée d'élèves, la présence d'A. V. S. (jusqu'à 3 dans certaines classes), ce qui ajoute au problème de la densité, et un passage de l'effectif de 183 à 191 élèves.

Madame PERRIN se dit favorable à l'école publique et à ses valeurs et, après un échange entre plusieurs membres de l'assemblée il est demandé que soit donnée lecture du courrier à l'Inspection, ce qui est fait par Madame GOAZIOU.

À l'unanimité, l'assemblée approuve la démarche engagée par Madame LE MAIRE et demande qu'une création de classe soit envisagée favorablement par les services de l'Éducation Nationale.

6) Collège Charles LE GOFFIC :

Madame le Maire et Madame GOAZIOU informent l'assemblée de leur rencontre avec Messieurs LECOQ et FILLOU, enseignants. Elles font part à l'assemblée de leur accord avec les positions défendues par ces représentants d'enseignants pour le maintien du collège Charles LE GOFFIC en centre ville de Lannion (reconstruction ou transfert à Nod Huel) et ce dans l'intérêt des enfants de Ploubezre, pour lesquels la carte scolaire pourrait être redessinée, ce qui compliquerait sensiblement les dessertes de transport collectif. Puis Jean Yves MENOÛ donne lecture de la motion adoptée par le Conseil Municipal du 18 octobre dernier :

« *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la motion intitulée « POUR UN COLLEGE PUBLIC MODERNE, NEUF OU RENOVE, EN CENTRE-VILLE DE LANNION ! » :*

« *Depuis 2003, le Conseil Général étudie l'implantation d'un nouveau collège pour Lannion et les communes voisines en remplacement du collège Charles Le Goffic devenu inadapté et vétuste.*

Trois implantations sont envisagées :

- Une reconstruction sur place du collège Charles Le Goffic,
- Le site Nod Uhel
- La délocalisation à Ker Uhel

Dès 2006, les élus de Ploubezre se sont prononcés pour le maintien du collège public au centre ville et soutiennent notamment une implantation à Nod Uhel. Ce site présente de nombreux avantages pour les familles de Ploubezre par son accessibilité et sa proximité. La construction du nouveau collège doit être une opportunité d'assouplir la carte scolaire afin que les élèves puissent accéder plus facilement aux options de leur choix, encore faut il que son implantation soit plus centrée ?

Enfin, le collège public doit rester à proximité du centre-ville afin de préserver un juste équilibre public/privé, hérité de l'histoire.

En conséquence, le Conseil Municipal de Ploubezre soutient l'action du Collectif de défense laïque du collège public Charles LE GOFFIC pour une reconstruction au centre ville de Lannion. »

L'assemblée renouvelle, à l'unanimité son accord sur la motion déjà adoptée et ajoute que le maintien du Collège en centre ville contribuera à préserver son activité commerciale et ses dynamiques de vie.

8) Affaires diverses :

*** Reconduction du marché à bon de commandes - Voirie :**

Madame Le Maire fait part à l'assemblée de son intention

de renouveler le marché à bon de commande pour la voirie, afin de permettre la réalisation, au plus tôt, d'une tranche de travaux. Elle demande à la commission municipale en charge des travaux de bien vouloir arrêter un programme au plus tôt.

L'assemblée approuve, à l'unanimité, la proposition et demande au Maire d'engager la commune pour la réalisation d'un programme de voirie à définir.

*** Jumelage :**

Madame le Maire rappelle la délibération du précédent Conseil Municipal qui avait voté une participation de 100 € pour chaque élu représentant la commune lors des cérémonies de jumelage avec Llanbradach. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir cette mesure.

Par ailleurs, Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'un voyage anniversaire est organisé à l'occasion des 20 ans du Jumelage avec Llanbradach. Elle invite les membres de l'assemblée à participer à cette manifestation qui aura lieu du 26 au 30 juillet 2014. Elle précise aussi que des membres de l'ancienne équipe municipale ont pu s'inscrire pour ce voyage en leur qualité d'élu et propose à l'assemblée d'étudier la possibilité de les faire bénéficier de la participation, si cela était possible.

*** Convention Trégor Hand Ball :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à passer une nouvelle convention avec l'association Trégor Hand-Ball pour le financement d'un poste d'entraîneur au titre de la saison 2013/2014.

Par ailleurs il décide d'attribuer une subvention de 1 468,80 € à cette association, correspondant à 122,4 heures annuelles d'utilisation d'un animateur sportif.

*** Terrain GADBOIS :**

Madame le Maire fait état de sa rencontre récente avec

Monsieur GADBOIS, propriétaire d'une parcelle à Keranroux. Elle indique qu'il s'agit d'une ancienne carrière en rive de la RD 11 et séparée de celle-ci par une barrière de sécurité. Elle rappelle à l'assemblée que la commune s'était proposée, voici plusieurs années, de l'acheter à son propriétaire en vue d'y réaliser éventuellement un bassin de régulation des eaux pluviales mais aussi afin d'y établir un passage piéton et cycliste qui aurait amélioré la sécurité de cette zone.

Compte tenu du projet de vente de la maison d'habitation appartenant à Monsieur GADBOIS, ce dernier envisage de se dessaisir de la carrière, que l'acquéreur ne souhaite pas voir incluse dans l'offre. En conséquence elle sollicite l'avis de l'assemblée sur l'éventualité d'une acquisition.

Jean Yves MENOUCI précise que cette acquisition permettrait de renforcer le mur de soutènement du chemin communal en surplomb de la carrière.

L'assemblée donne un avis unanimement favorable au principe d'une acquisition.

*** Repas du Budget :**

Madame le Maire propose à l'assemblée de maintenir le repas qui avait lieu traditionnellement après la séance de vote des budgets, ce qui ne lève pas d'objection.

Elle fait alors part de la décision des membres de la municipalité de payer leur repas ainsi que celui des conjoints sur leurs propres deniers.

*** Développement Durable dans les services :**

Madame PERRIN observe que la dernière convocation du Conseil Municipal a été distribuée par un employé municipal et non par voie postale, ce qui ne lui paraît pas soutenable sur le plan économique et écologique.

Conseil Municipal du 29 avril 2014

VOTE DU BUDGET PRIMITIF

1) Les dotations de l'état :

Pour 2014, dans un contexte de baisse générale des financements de l'état, les dotations restent plutôt stables, on constate une légère baisse de la dotation forfaitaire : - 9 221€, une hausse de la dotation de solidarité rurale de + 7 465€, ainsi qu'une hausse de la dotation nationale de péréquation de + 1504€.

2) Impôts et taxes :

Les taux d'imposition restent inchangés, soit

Taxe habitation :	20.69%
Taxe sur le foncier bâti :	23.15%
Taxe sur le foncier non bâti :	83.34%

Les recettes fiscales sont en hausse de + 27 337€, ceci s'explique par une augmentation de la base d'imposition de + 2% par rapport à 2013, et une revalorisation liée à l'inflation de +0.9%.

L'attribution de compensation (reversement LTC) reste inchangée par rapport à 2013, soit un montant de 113 165€.

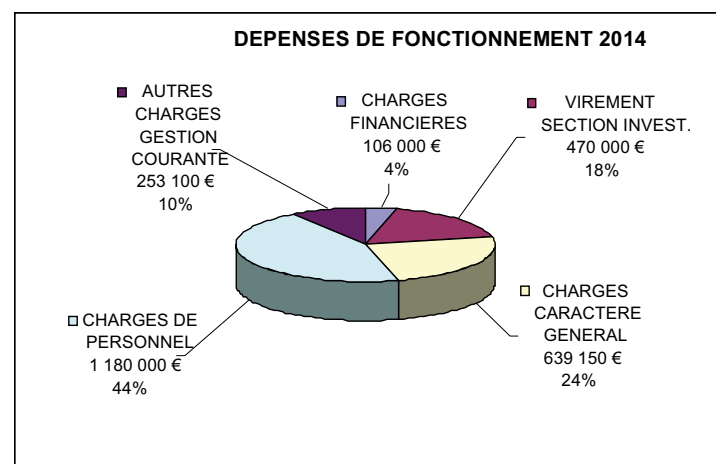
Le fonds de péréquation des ressources intercommunale (équilibre entre territoire) est stable pour un montant de 45 000€.

Le total des recettes liées aux taxes s'élève à 1 346 000€.

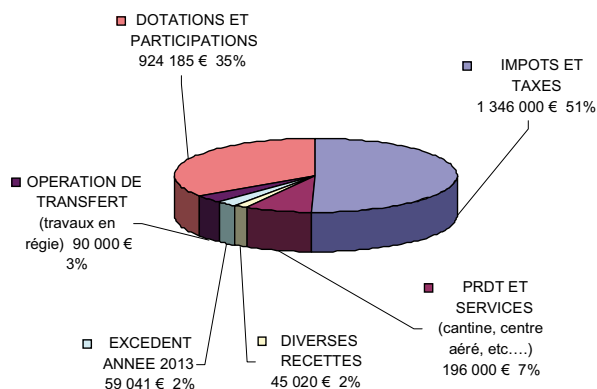
3) Budget 2014 :

1. Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 2 660 250€ et permet d'effectuer un virement de 470 000€ en section d'investissement. Ce virement est moindre par rapport au budget 2013 (646 000€), cette diminution provient d'une baisse de l'excédent 2013 par rapport à 2012 (-107 000€) et dont l'impact se ressent sur 2014 (baisse des recettes).



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



2. Investissement

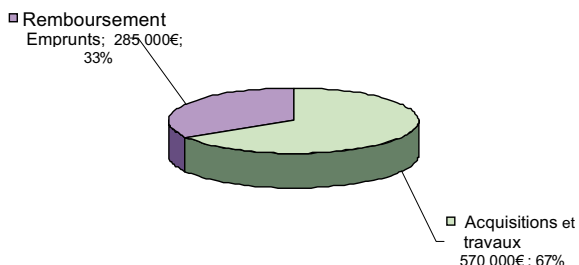
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 855 000€

Les principales dépenses inscrites en investissement sont :

- Toiture de l'église : 160 000€
- Voirie rurale : 150 000€
- Voirie urbaine : 30 000€
- Divers matériels : 77 000€
- Travaux école maternelle : 6 000€
- Travaux placards salle de sports : 7 000€
- Travaux Groupe scolaire : 50 000€ + (80 000€ travaux en régie)

Le remboursement du capital des emprunts 2014 s'élève à 285 000€.

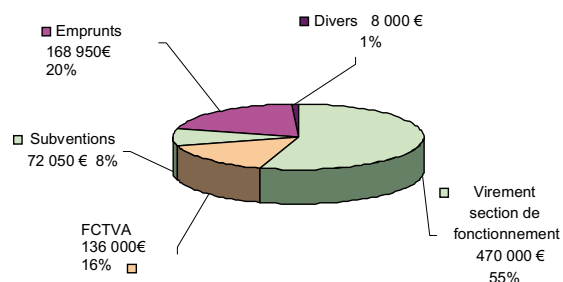
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2014



Les recettes de la section d'investissement sont constituées par :

- Subventions d'investissement : 72 050€
- Fonds de compensation de la TVA sur travaux : 136 000€
- Virement de la section d'exploitation : 470 000€
- Emprunt pour un montant de 168 950€
- Divers 8 000€

RECETTES INVESTISSEMENT 2014



3. Commentaires

Le budget Primitif de 2014, est réalisé avec un objectif bien défini : maîtriser les dépenses de la commune.

Notre priorité principale est de réaliser les travaux d'entretien (voirie, bâtiments), et de poursuivre les travaux déjà engagés.

Les recettes sont constituées pour 35 % de dotations, celles-ci au plan national sont à la baisse, ce qui nous incite à être vigilant sur les dépenses.

Nos prévisions de dépenses en investissement restent mesurées, car notre commune étant déjà très endettée, nous voulons réduire le recours à l'emprunt.

Dans les semaines à venir, nous allons réaliser avec l'aide de Madame Mahé Trésorière principale une étude des comptes de la commune ainsi qu'une prospective financière pour évaluer quelles sont nos possibilités d'investissement pour les années à venir.

L'encours de la dette (capital restant dû) est passé de 1 972 000€ en janvier 2008 à 5 521 800€ en janvier 2014. Ce qui représente un pourcentage d'augmentation de 180%. La dette par habitants s'élève à 1 577€ en 2014 contre 667€ en 2008.

Cet endettement provient de la réalisation d'une ZAC financée par un prêt in fine (c'est-à-dire un prêt différé pour le remboursement du capital) pour un montant de 1 700 000€, d'un pôle médical pour 1 000 000€, qui est déficitaire de 29 000€ pour l'année 2013, déficit supporté par le budget général en 2014 (un manque de loyers du à des cellules non louées génère ce déficit).

En 2013, des investissements sont engagés, pour un montant 1 064 500€ : la rue des chênes verts, l'achat et la rénovation partielle de l'ancienne école ST Louis, le giratoire du RD 11. Tous ces travaux n'ayant pas été réalisés en 2013, ces montants se retrouvent reportés au budget 2014 pour un coût approximatif de 258 000€.

Ces investissements ont un impact sur le budget de la commune. Les intérêts de l'année 2014 augmentent de 10 000€ par rapport à 2013 pour le budget général.

En 2012, le budget de la commune réalisait un excédent de 166 000€ qui venait augmenter les recettes de 2013. L'année 2013, l'excédent réalisé n'est plus que de 71 000€ ce qui engendre une perte de recettes en 2014 d'un montant de 95 000€ par rapport à 2013.

4. Les Budgets annexes

- Budget primitif 2014 de l'eau

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 367 900€

En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 64 880€

- Budget primitif 2014 Opérations Funéraires

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 3 600€

En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 0€

- Budget primitif 2014 de la Zone d'Aménagement Concertée

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 520 000€

En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 0€

- Budget primitif 2014 du Pôle Médical

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 84 950€

En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 45 000€

Rappels de quelques règles de bon voisinage



Brûlage des déchets verts

Les déchets verts sont définis comme étant des éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de

particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectuées que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

débroussaillage et d'autres pratiques similaires.

Le brûlage de ces déchets est interdit en toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espace vert et de paysage.

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des



Dangers du soleil : le mélanome à éviter d'urgence

Le mélanome est le cancer de la peau le plus grave. En 2012 il a provoqué 1.672 décès en France et le nombre de cas recensés ne cesse d'augmenter chaque année. Il s'agit d'un cancer agressif qu'il est important de détecter dès le début de son évolution pour laisser un maximum de chances de guérison. Au moindre doute sur l'aspect de la peau, il faut absolument consulter un dermatologue.

Les agriculteurs et toutes les personnes qui travaillent en extérieur sont particulièrement soumis aux risques des cancers de la peau puisqu'ils sont régulièrement exposés au rayonnement solaire.

La MSA d'Armorique, partenaire du syndicat national des

dermatologues, vous rappelle qu'il est toutefois possible de diminuer les risques solaires par quelques comportements préventifs :

- éviter le soleil entre 12h et 16h
- se couvrir avec des vêtements, un chapeau et des lunettes de soleil
- utiliser une crème solaire haute protection et en renouveler l'application
- rechercher l'ombre

La protection est particulièrement importante pour les enfants, auxquels il faut apprendre très tôt les réflexes de prévention.

AGENDA 2014

JUILLET

Dimanche 6 : randonnée musicale au départ de **la Chapelle de Kerfons**

samedi 19 et dimanche 20 : concours de boules en doublettes **au boulodrome de Ploubezre**.

Dimanche 20 : Fête des chasseurs **au Carec**

Mardi 29 juillet : Concours de danse organisé par Sabor Hispano Americano **au CAREC**

AOÛT

Vendredi 15 : Vide grenier avec plus de 200 participants et concours de boules le matin en pen eus pen et à partir de 15h en doublettes.

SEPTEMBRE

Samedi 6 : - repas des anciens **au Carec**
- Forum des associations de 9h00-12h00 **Salle André Paugam**

Dimanche 7 : Vide grenier de Ploubz'anim **au bourg**.

Dimanche 14 : « La André PAUGAM 2014 »

Samedi 20 et dimanche 21 : Journées Européennes du Patrimoine

Vendredi 26 septembre : conférence-débat sur le patrimoine de Ploubezre avec G.Lecuillier à 18h **au Carec**

samedi 27 : repas cyclo **au Carec**

OCTOBRE

Samedi 4 : Repas de l'Association « Cécile Espoir » **au Carec**

Samedi 18 : Repas de l'« Association Charlotte » **au Carec**

NOVEMBRE

Dimanche 9 : Bal des Genêts d'or **au Carec**

Mardi 11 : Bébés-puces de Ploubz'anim **au Carec**

Dimanche 16 : Repas de l'Association diocésaine **au Carec**

DÉCEMBRE

Dimanche 7 : Téléthon

Samedi 13 : « Concert de NOEL » à 20h **à l'église St Pierre**

Infos pratiques / Titourou pleustrek

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi et samedi : de 9h à 12h
- Mardi, mercredi, jeudi, et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Téléphone : 02 96 47 15 51

Courriel : mairie@ploubezre.fr

Site internet : www.ploubezre.fr (en cours de renouvellement)

Permanence des élus (sur rendez-vous) :

Maire : Brigitte GOURHANT

- Mercredi et samedi de 10h à 12h



1^{er} Adjoint : Gildas NICOLAS, chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat, des Equipements structurants

- Mardi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h



2^{ème} Adjoint : Catherine GOAZIOU, chargée de la Petite enfance, des Affaires scolaires et Périscolaires

- Mardi de 9h à 10h30 et samedi de 10h à 12h



3^{ème} Adjoint : Annaëlle LE MAU, chargée des Personnes Agées, de la Solidarité et des Affaires Sociales

- Vendredi de 10h45 à 11h45



4^{ème} Adjoint : Marie Pierre LE CARLUER, chargée des Finances

- Vendredi de 9h30 à 10h30



5^{ème} Adjoint : Yves LE DROUMAGUET, chargé de l'Agriculture, des Travaux, de la Voirie, du Cadre de Vie

- Mardi de 10h à 11h30



6^{ème} Adjoint : François VANGHENT, chargé de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable

- Vendredi à partir de 16h



Conseiller Municipal Délégué : Louis JEGOU, chargé de la Culture, de la Vie Associative

- Jeudi de 17h à 18h



Conseiller Municipal Délégué : Frédéric LE FOLL, chargé de la Jeunesse et des Sports

- Mercredi de 10h30 à 12h



Conseiller Municipal Délégué : Armèle ROBIN-DIOT, chargée du Tourisme, de la Communication et de l'Information

- Mercredi de 17h à 18h



Écoles

École maternelle : 02 96 47 13 01

École élémentaire : 02 96 47 13 02

Services médicaux

Pôle Médical et Para-Médical : 2, rue François Tanguy-Prigent

Médecin Généraliste :

Docteur Alain CLECH : 02 96 47 14 15

Chirurgien-Dentiste :

Docteur Eric ESNAULT : 02 96 54 74 13

Cabinet Infirmier : 02 96 37 79 40

Christelle GUIGNARD

Anita LE BRAS

Françoise LE FEON

Masseurs Kinésithérapeutes : 02 96 47 14 44

Isabelle OLLIVIER

Franck LECOMBRE

Podologue :

Nadège BLIGNE-JORET : 02 96 37 53 76

Médecin Généraliste : Docteur Olivier CAOULAN

7, Rue Paul Salaun - Tél : 02 96 47 13 66

Chirurgiens-Dentistes : Docteur Ofelia VLAD

Docteur Andrei GROZA

4, Place de la Poste - Tél : 02 96 47 12 03

Orthophoniste : Annaëlle LE MAU

Kermin, route de Tonquédec - Tél : 06 40 51 55 57

Pharmacie : Laurent BERNARD-GRIFFITHS

2, rue Pierre-Yvon Tremel - Parc Izellan - Tél : 02 96 47 15 31

Poste

Horaires d'ouverture :

- Fermé le lundi

- Les mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

- Le jeudi : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

- Le samedi : de 9h à 12h

Levée du courrier : du lundi au vendredi 14h45, le samedi 10h45

Contact au 02 96 47 14 49

Déchèterie

La déchèterie du Creyo, ouverte à tous, a désormais des horaires valables toute l'année :

Les lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les horaires des 10 autres Eco-relais ou déchèteries de la communauté d'agglomération, eux aussi ouverts à tous, sont à votre disposition à la mairie.

Date des encombrants :

le 10 septembre et le 10 décembre.

Le retrait des encombrants se fait sur inscription. Contacter : LTC au : 080022300

Services d'urgence

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Gendarmerie nationale : 02 96 37 03 78

Centre hospitalier : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor : 02 96 46 65 65



ANNE-TAXI
06 07 49 73 32
Transports toutes Distances
Malades Assis (TAP)

LANNION • PERROS-GUIREC • PLOUBEZRE

Transports toutes distances

Pour vos réservations
(gare - aéroport - hôpital - dialyse)
Soit fax : 02 96 48 32 79 ou
e-mail : annetaxilannion@gmail.com

Carte bancaire acceptée



CHARPENTE
MENUISERIE BOIS ET PVC
Menuiserie Aluminium Technal - FABRICANT
MIROITERIE - FERMETURE
NEUF ET RÉNOVATION

GROLEAU

SCEG - Menuiseries Tél. 02 96 49 02 02

Rue de Colombier - B.P. 74 - 22700 PERROS-GUIREC - Fax: 02 96 23 16 12 - groleau.ann@wanadoo.fr
Société Coopérative de Droit Local - RC Dougny 84 3 1 - Siret 524 167 428 0000 - Guadeloup 45214 - TVA Intr. FR 24 -
Banque de France - 10241001400000



FERRET JIMMY

Peinture, décoration, ravalement.
Démoussage et peintures sur toiture
Revêtement sols et murs.

Rte de Kernabat - 22300 PLOUBEZRE
Tél. : 02 96 47 17 79
Port. : 06 62 89 78 87

BRIAND

Combustible

02 96 48 10 41
LANNION



- FIOUL - GAZOLE
- BUTANE - PROPANE
- BOIS - CHARBON
- ENTRETIEN - RAMONAGE



Intermarché
SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE


Ploubezre

Parc Izellan - Tél. : 02 96 46 72 31
Ouvert du lundi au jeudi : 9h - 19h30
Dimanche : 9h-12h30



NOUVEAU SERVICE
Retrait d'argent 7/7j
Aire de camping-cars

menuiserie générale
bois - alu - P.V.C
charpente - placoplâtre



CHRISTIAN SCOUR

PLOUNEVEZ-MOEDEC 02-96-38-61-33
06-80-03-58-45

Lair Taxi

Conventionné par la CAM
pour tout transport médical

Toutes distances
Gares - Aéroports

Portable : 06 62 34 25 53



Aurélien Couverture

Couverture - Zinguerie
Neuf & Rénovation

Aurélien Padé / Kerbrézant - 22300 PLOUBEZRE
Tél. 02 96 37 66 68



COUVERTURE - ZINGUERIE
D. LE ROUX
Neuf et Rénovation

PLOUBEZRE 02 96 47 18 13

Plomberie
Chauffage
Électricité
Énergie
Renouvelable



David Mestric

S' Jean 22420 PLOUARET
email : mestricd@wanadoo.fr Tél/Fax : 02 96 38 96 98

TREGOR AMBULANCES TAXIS



Taxis • Ambulances • VSL

Toutes distances • Tous Transports • Assis • Allongés
Acc. Travail • Rayons • Dialyses • Scanner • Gares • Aéroports

TAXI LANNION PLOUBEZRE - 02 96 47 10 10
PLOUARET - 02 96 38 34 34
TAXI TREVOU-TREGUIGNEC - 02 96 23 74 30
PLESTIN-LES-GRÈVES - 02 96 54 15 15 - Fax 02 96 54 15 16

tregorambulances@orange.fr • www.tregor-ambulances.com

TREGOR
INFORM@TIQUE
www.tregorinformatique.fr
06 21 42 40 73



DEPANNAGE - FORMATION
INSTALLATION A DOMICILE
VENTE DE MATERIEL
PARTICULIER et PROFESSIONNEL



SANITAIRE ELECTRICITE
Loïc LANCIE
CHAUFFAGE - RAMONAGE

La lande 22300 PLOUBEZRE
02 96 47 16 09 06 19 58 33 08

Taxi MENEZ

Ploubezre-Lannion
Conventionnés (Chimio,
Radiothérapie, etc)

06 12 73 10 06
06 08 35 15 21